



CANNES
PAYS DE
LÉRINS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT 2020

Cycle de l'eau

Déchets

Environnement

Mobilité

Politique
de la ville



ÉDITO

DAVID LISNARD

Maire de Cannes

Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Vice-Président du Département des Alpes-Maritimes

Dans la gestion du quotidien comme dans des situations d'extrême urgence, à l'instar des intempéries vécues en novembre et décembre 2019 et dans la période de crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an, **j'ai pu à nouveau mesurer, au cours de l'année 2020, la fiabilité et la solidité de l'engagement des agents communautaires**, sous l'impulsion constante des maires des communes de l'Agglomération Cannes Lérins, dans la mise en œuvre de notre ambitieux programme de développement durable du territoire Cannes Lérins.

L'enjeu est majeur, vital : quel cadre de vie léguons-nous à nos enfants et aux générations futures, dans un monde en perpétuel mouvement, au sein duquel les progrès technologiques et scientifiques doivent impérativement être au service de l'Humain, du bien-être et de la biodiversité qui l'entoure.

Ce rapport annuel, présenté en amont du Débat d'Orientations Budgétaires, conformément à l'article L2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, **détaille, de manière exhaustive, les actions conduites et engagées durant l'année 2020 par l'Agglomération Cannes Lérins et ses nombreux partenaires pour préserver le patrimoine naturel exceptionnel qui constitue notre cadre de vie quotidien.**

Une intercommunalité, qui, malgré son jeune âge s'est imposée dans le paysage départemental et régional comme un échelon pertinent de l'action publique, réactif et à l'écoute de ses habitants, proactif et inspirant pour d'autres collectivités dans des domaines fondamentaux tels que la prévention du risque inondation, l'assainissement, les transports, le traitement des déchets, la préservation de l'environnement, l'aménagement du territoire, tout en restant **solide dans sa gestion financière et sa capacité à prendre des décisions qui engagent l'avenir et le modifient.**

Six axes d'actions majeurs inscrits dans l'ADN du Plan de Transition Ecologique de l'Agglomération Cannes Lérins :

1. protéger les habitants et leurs biens contre le risque inondation. L'année 2020 fut, pour l'Agglomération Cannes Lérins, celle de la concrétisation de son Plan d'Action et de Prévention des Inondations, dont la reconnaissance unanime de la qualité et du niveau d'expertise (document de planification ayant bénéficié les 12 juin et 3 juillet dernier 2020 d'un avis favorable et sans réserve du Comité d'Agrément du Bassin Rhône Méditerranée et de la Commission Mixte Inondation à Paris) permet de bénéficier de fonds étatiques et départementaux sans précédent pour la protection de son bassin de vie et de ses habitants (plus de 33 millions d'euros de subventions octroyés de 2021 à 2026 pour la réalisation de travaux de sécurisation).

2. engager le territoire dans la lutte contre le changement climatique avec la mise en œuvre concrète d'une mobilité décarbonée, le renouvellement de notre flotte de bus et le passage progressif vers l'électrique, la mise en place de cartes sans contact rechargeables et de e-tickets, l'implantation de 34 bornes de recharge électrique sur l'Agglo, le déploiement des pistes cyclables, des vélos électriques, la sensibilisation des scolaires pour des déplacements toujours plus respectueux de l'environnement ;

3. préserver nos ressources et la biodiversité comme facteurs patrimoniaux d'attractivité à haute valeur écologique avec le Parc Maritime Départemental Estérel Théoule et les nombreuses activités d'animation et de sensibilisation menées, le renouvellement de la Charte Pelagos de protection, le confortement et le développement des filières agricoles du bassin de vie ;

4. poursuivre et intensifier une gestion partenariale, optimisée et coordonnée des déchets avec, notamment, l'évaluation des performances et l'optimisation de la collecte sur son territoire, des campagnes massives de communication pour sensibiliser les habitants au geste fondamental du tri, qui revêt un triple enjeu, écologique, économique et de santé publique, la mise en œuvre de relais de tri mobiles, la distribution de plus de 2200 composteurs ;

5. impulser et encourager la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires avec des projets de rénovation urbaine de grande ampleur tels que la Nouvelle Frayère à Cannes, le soutien affirmé aux quartiers prioritaires, la poursuite des actions d'accompagnement au public en difficulté, l'élaboration du Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) pour un accès au logement plus accessible et abordable ;

6. Soutenir et accompagner l'emploi, à fortiori en ces temps particulièrement difficiles, grâce à des partenariats fertiles et solides.

Comme l'écrivait si justement Antoine de Saint-Exupéry, « ***pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible*** ». A Cannes Lérins, grâce à l'implication individuelle et collective de chacun, c'est aujourd'hui que demain se construit, avec un objectif communément partagé : le bien commun.





SOMMAIRE



CANNES LÉRINS AUJOURD’HUI	6
COMPETENCES	7
ORGANIGRAMME	8
INONDATION ET CYCLES DE L’EAU : CANNES LÉRINS PROACTIVE ET MOBILISÉE	9
ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	18
LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ	24
UNE GESTION DES DÉCHETS OPTIMISÉE	28
LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES	40



CANNES PAYS DE LÉRINS AUJOURD'HUI

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins est aujourd'hui la 2^{ème} communauté d'agglomération la plus peuplée des Alpes-Maritimes.



CARTE D'IDENTITÉ

Date de création : 1^{er} janvier 2014

Situation : Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur / Département des Alpes-Maritimes

Superficie : 95 km²

Population : 160 000 habitants environ

Agglomération Cannes Pays de Lérins
Aéroport Cannes-Mandelieu (Hangar 16)
277 avenue Francis Tonner
06150 CANNES LA BOCCA
cannespaysdelerins.fr

contact@cannespaysdelerins.fr
Tél: 04 89 82 27 00
Fax : 04 89 82 27 20

COMPÉTENCES

→ 2014

Compétences obligatoires

- Développement Économique : Animation et structuration du Pôle d'Excellence Nautisme.
- Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), schéma de secteur et Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Transports publics : régie des transports publics PALM BUS.
- Équilibre social de l'habitat : Programme Local de l'Habitat (PLH) et réserves foncières.

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :
 - > Lutte contre la pollution de l'air et le bruit ;
 - > Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
 - > Traitement des déchets et gestion des déchetteries.

→ 2015

Compétences obligatoires

- Politique de la Ville :
 - > Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville ;
 - > Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale.
- Développement Économique :
 - > Accompagnement à l'emploi : Maisons de l'Économie et de l'Emploi à Mandelieu-La Napoule et Mougins.

→ 2016

Mutualisation

Création des services communs de Cannes Pays de Lérins : Systèmes d'information et des télécommunications, Systèmes d'Information Géographique (SIG), Habitat / Logement, Aménagement du Territoire et Routage.

Compétences obligatoires

- Développement Économique :
 - > Zones d'activités : Cannes-Roubine et Ferrandou à Mougins ;
 - > Accompagnement des entreprises de la filière du nautisme.
- Équilibre social de l'habitat :
 - > Actions et aides financières en faveur du logement social et à destination des personnes défavorisées ;
 - > Action d'amélioration du parc immobilier bâti.

Compétences optionnelles

- Voirie et parcs de stationnement en lien avec le BHNS (parking relais) ;
- Équipements culturels et sportifs : centre aquatique du Grand Bleu à Cannes.

Compétences facultatives

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et grand cycle de l'eau ;
- Création, aménagement, gestion et promotion du Parc Maritime Départemental Esterel Théoule à Théoule-sur-Mer ;
- Soutien à l'organisation des circuits natures pédestres et VTT reliant plusieurs communes membres ;
- Organisation de nouvelles manifestations et d'actions culturelles et sportives ;
- Promotion des activités du Syndicat Mixte du centre éducatif et culturel des Campelières à Mougins.

→ 2017

Mutualisation

Création d'un service commun communication et relations publiques avec la ville de Théoule-sur-Mer et avec le SICASIL. Création des services communs : "Moyens Généraux", "Finances", "Travaux" et "Cycles de l'eau" entre l'Agglomération Cannes Lérins et le SICASIL.

Compétences obligatoires

- Développement Économique :
 - > Intégration de l'ensemble de la compétence (zones d'activités et actions du développement économique) ;

- Promotion du tourisme ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Rattachement de l'Office Public de l'Habitat (O.P.H.) Cannes et Rive Droite du Var.

Compétences optionnelles

- Assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ;
- Mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE).

Compétences facultatives

- Collecte des encombrants et des dépôts sauvages ;
- Contribution obligatoire au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

→ 2018

Compétences facultatives

- Création, aménagement et gestion de réseaux d'eau brute à partir des eaux usées traitées de la station d'épuration Aquaviva ;
- Gestion des réseaux publics d'irrigation de la Basse Vallée de la Siagne dont le Canal du Béal depuis l'ouvrage de captage jusqu'à son exutoire en mer ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains sur les quartiers Frayère, Bastide Rouge, Roubine et leurs zones contiguës.

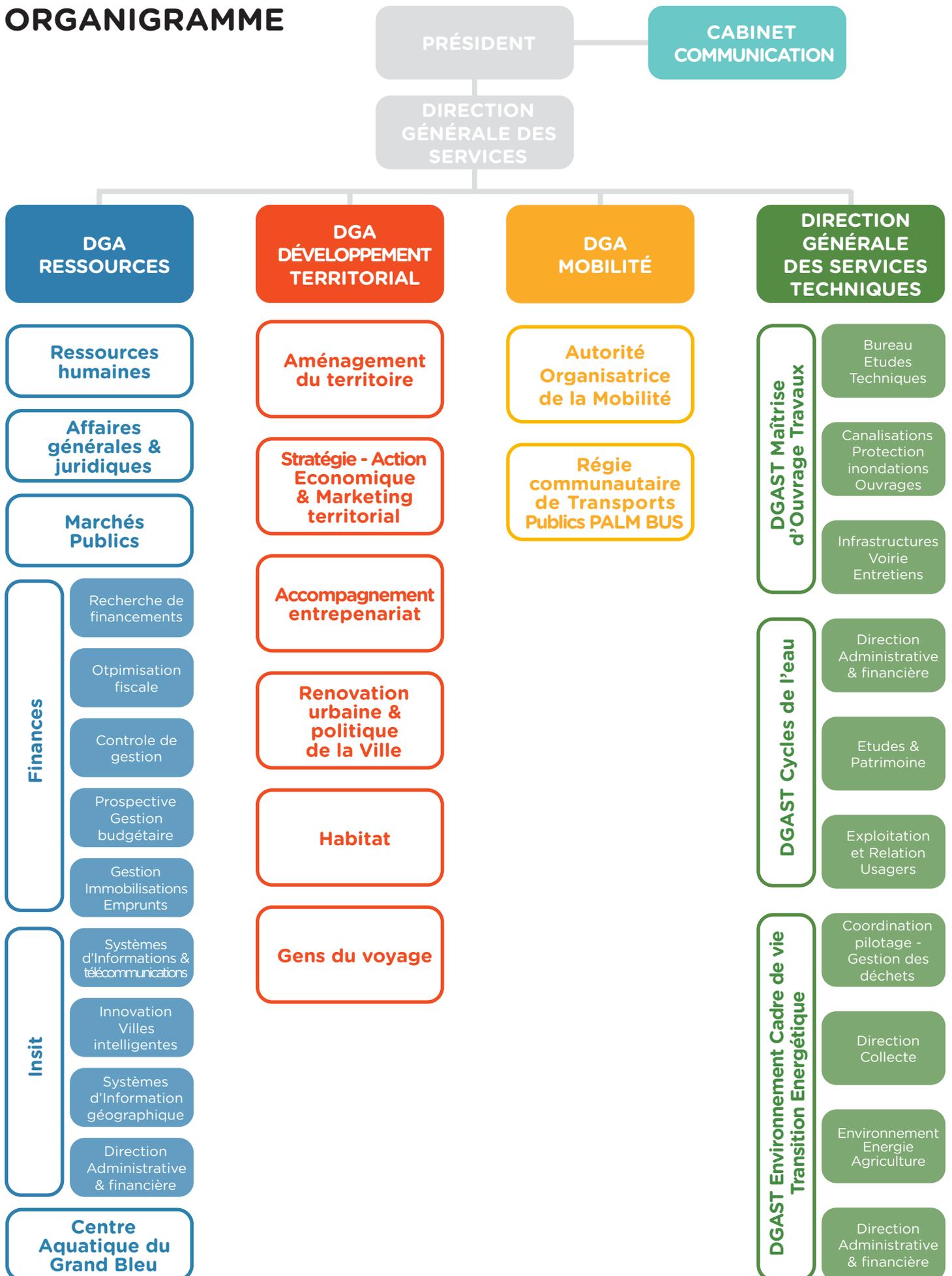
→ 2019

Compétences obligatoires

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Eau
- Assainissement des eaux usées (incluant les eaux pluviales).



ORGANIGRAMME



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : CANNES LÉRINS PROACTIVE ET MOBILISÉE

L'année 2020 fut, pour l'Agglomération Cannes Lérins, celle de la concrétisation de son Plan d'Action et de Prévention des Inondations, dont la reconnaissance unanime de la qualité et du niveau d'expertise (document de planification ayant bénéficié les 12 juin et 3 juillet dernier 2020 d'un avis favorable et sans réserve du Comité d'Agrément du Bassin Rhône Méditerranée et de la Commission Mixte Inondation à Paris) permet de bénéficier de fonds étatiques et départementaux sans précédent pour la protection de son bassin de vie et de ses habitants (plus de 33 millions d'euros de subventions octroyés de 2021 à 2026 pour la réalisation de travaux de sécurisation).

Un portage politique fort, une stratégie coordonnée, partenariale et méthodique, articulé autour de trois axes majeurs, transversaux et interdépendants qui permettent de mieux anticiper, prévenir et réduire sur le terrain les effets des intempéries.

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins a connu deux alertes rouge inondations consécutives en moins d'une semaine, une première à l'échelle nationale (plus de 800 mm de pluies tombées en 1 mois et demi à Cannes, entre le 14 octobre et le 1er décembre, soit l'équivalent d'une année de pluie, 7,7 M€ de dégâts sur les cours d'eau et vallons de l'Agglomération).

En 2020, 65 opérations de travaux liées à ces catastrophes naturelles ont donc été réalisées pour un montant de 3,8 M€.



Mougins

Restructuration de berges en rive droite RD 809 Grande Frayère.



Curage sur le secteur de Cannes La Bocca Frayère, Roquebillière, Devens de janvier à juillet. 1,4 M€ de travaux réalisés et financés par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins



Mandelieu-La Napoule

Curage du Port du Riou et Ancienne Siagne.
1 074 720 € de travaux financés par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins Juin/juillet 2020.



Mandelieu-La Napoule

Travaux d'enrochement des berges du Riou de l'Argentière.
186 000 € de travaux financés par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins Mars à septembre 2020.



Théoule-sur-Mer

Vallon Mistral Nettoyage post-crues 2019 57 000 € de travaux réalisés en Janvier 2020.



AGIR POUR UNE GESTION COORDONNÉE DU RISQUE INONDATION ET DU CYCLE DE L'EAU

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

La signature du PAPI d'intention de Cannes Pays de Lérins, le 27 juillet 2017, a marqué une étape décisive dans la mise en œuvre d'une politique de gestion coordonnée, efficace et cohérente des risques naturels à l'échelle intercommunale. Ce document vise à mieux appréhender la vulnérabilité et à définir les moyens d'agir pour construire une stratégie d'actions partagées. En effet, les risques ne s'arrêtant pas aux limites communales, l'Agglomération se positionne comme l'entité protectrice à l'échelle du territoire. Cette signature a aussi permis le cofinancement et la réalisation d'actions, d'études, de développement d'outils de gestion, d'animation et de sensibilisation.

Parmi les **actions** débutées en 2017, poursuivies en 2018, 2019 et **2020** pour un montant de 1,7 M€ réparti entre les différents partenaires, peuvent être cités :

- l'étude globale du fonctionnement des cours d'eau et des vallons visant à cartographier les risques ;
- l'analyse des systèmes d'alerte existants ;
- la mise en place d'un système de surveillance hydrométéorologique ;
- l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- le diagnostic des systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques ;
- le diagnostic territorial de vulnérabilité aux inondations.



Des étapes historiques franchies

- ➔ 27 Septembre 2019 : approbation du programme d'actions du PAPI Cannes Lérins en Conseil Communautaire de l'Agglomération et lancement de la Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation de l'ouvrage de ralentissement dynamique des crues des Barnières à Mandelieu-La Napoule ;
- ➔ 25 octobre 2019 : dépôt du dossier PAPI Cannes Lérins auprès des services de l'Etat : un programme d'actions concrètes pour un montant prévisionnel de 145 M€ HT, étalés sur 18 ans, à répartir a minima, sur trois PAPIs ; Premier PAPI estimé à 56 M€ HT, de 2021 à 2026 ;

- ➔ Avis très favorable et unanime à la suite de la présentation du PAPI au Comité d'Agrément du bassin Rhône Méditerranée à Lyon le 12 juin 2020 et à la commission mixte inondation au Ministère de la Transition écologique à Paris le 3 juillet 2020.



INFORMER ET PRÉVENIR : DES OUTILS ADAPTÉS AU GRAND PUBLIC SUR LE RISQUE INONDATION

Des diagnostics de vulnérabilité des logements et des entreprises : reconduction de la gratuité du dispositif jusqu'au 31 décembre 2020.

Depuis 2019, un dispositif d'accompagnement relatif aux diagnostics de vulnérabilité à destination des logements et des commerces en zones à fort risque d'inondation est déployé sur l'ensemble du territoire communautaire. L'Agglomération Cannes Pays de Lérins a mandaté exclusivement le bureau d'études « Mayane », afin de proposer un accompagnement personnalisé et une expertise gratuite par des spécialistes du risque. En ce sens des permanences ont été ouvertes à Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule et Mougins.

Le diagnostic de vulnérabilité proposé est gratuit et sert à évaluer et identifier, de façon précise et individualisée, les mesures de protection structurelle par bâtiment concerné au cas par cas (travaux, conseils, sensibilisation, information, mise en place de batardeaux...). **Au total, 750 diagnostics de vulnérabilité ont été réalisés par Mayane depuis le lancement du dispositif dont 353 en 2020.**

Un système d'alerte adapté aux crues éclair

Risq'eau : un projet européen dédié à la création d'un système d'alerte adapté aux crues éclair (1.6 M€ sur 3 ans 2018-2020 financés à 85% par l'Europe).

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins, pilote au travers du Projet Risq'eau dans l'alerte des crues éclair, a mis en place un plan de prévention dont un des axes d'interventions majeurs, devenu prioritaire sur notre territoire communautaire, est de **renforcer et de systématiser l'alerte**. Ainsi, parmi les initiatives portées par l'Agglomération, en étroite collaboration avec ses communes membres, le déploiement dans les cours d'eaux et vallons d'un réseau de contrôle des hauteurs d'eau est réalisé pour permettre l'information, en temps réel, des variations et risques potentiels. En effet, les outils de mesure actuellement déployés visent à acquérir des connaissances nécessaires pour comprendre les phénomènes de crues éclair.

Equipements installés en 2020 :

- 7 échelles de mesures (3 sur la grande Frayère, 1 sur la petite Frayère, 1 sur le vallon de la Foux, 1 sur vallon de Roquebillière, 1 sur le Riou de l'Argentière) ;
- 4 radars de niveau d'eau (la grande Frayère, la petite Frayère, vallon de la Foux et vallon de Roquebillière) ;
- 3 caméras de surveillance des cours d'eau (communes de Cannes, de Le Cannet et de Mougins) ;
- 1 pluviomètre (la grande Frayère).

Au total, 37 instruments ont été mis en place en 2020.



Une application dédiée « My Predict »

L'Agglomération a fait l'acquisition d'une application dédiée et gratuite qui permet d'être alerté en temps réel du risque inondation. À ce jour 3500 utilisateurs font un usage régulier de l'application.

Les scolaires sensibilisés au risque inondation

Afin de sensibiliser les élèves à la culture du risque inondation, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins propose aux enfants dont les écoles sont en zone inondable, un programme pédagogique complet en 3 demi-journées. L'Agglomération a décidé de mettre l'accent sur le fait que « le citoyen est le premier acteur de la sécurité civile », notamment en sensibilisant les enfants vecteurs de transmission dans leurs familles.

Cette action, initiée en 2019 et poursuivie en 2020, concerne les classes de CM1 en zone aléa fort et modéré du territoire, soit près de 600 élèves des cinq communes de l'Agglomération. Mise en place dans le cadre du PAPI Cannes Lérins et du projet européen Risq'Eau, programme global transfrontalier de sensibilisation au risque inondation entre la France et l'Italie, elle permet le partage des expériences et des supports de communication, élaborés en partenariat avec les italiens qui rencontrent les mêmes problématiques de crues éclair que le bassin cannois.

L'objectif du programme pédagogique est d'améliorer les connaissances sur le risque inondation mais également d'inculquer les bons comportements pour y faire face. Les animations se font sous forme d'expériences, d'exercices et de jeux adaptés à l'âge des élèves.



En 2020, une ambassadrice assure spécifiquement la sensibilisation des citoyens aux bons comportements à adopter face au risque inondation. Ses principales missions sont :

- sensibiliser les différents publics en porte-à-porte (familles, entreprises, commerçants, gestionnaires de parkings souterrains, campings, ou hôtels...);
- animer des stands dans les lieux recevant du public (marchés, fêtes, médiathèques, assises de quartiers, réunions de copropriétés, réunions publiques, plages...);
- animer des ateliers pédagogiques prévention du risque inondation dans les écoles, collèges ou lycées.

DES TRAVAUX STRUCTURELS D'AMÉNAGEMENT

Le transfert par anticipation, le 1^{er} juin 2016, de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations) a permis à l'Agglomération Cannes Pays de Lérins de mieux maîtriser la problématique et d'engager un programme de travaux de sécurisation des vallons et cours d'eau.

Travaux structurels d'aménagement sur les vallons et cours d'eau en 2020

8,6 M€ TTC d'investissements en 2020 dont 3,84 M€ de dépassement exceptionnel de travaux post inondations 23-24 novembre et 1^{er} décembre 2019.

Quelques exemples de réalisations de travaux :

Cannes - Frayère	Piège à embâcles	480 000 € TTC
Mougins - Avenue Font Roubert	Création entonnement	48 500 € TTC

UN ENTRETIEN RÉGULIER ET RIGOREUX DES VALLONS

Sur notre territoire, les vallons représentent un linéaire de 257 kilomètres dont 70 % en domaine privé. Leur entretien est indispensable pour éviter la formation d'embâcles et pour améliorer la gestion des risques d'inondation en réduisant au maximum les dommages. L'Agglomération Cannes Pays de Lérins, au titre de sa compétence GEMAPI entretient les parties des vallons en domaine public.

Entretien des vallons et cours d'eau en domaine public en 2020

- 59 zones et 52 ouvrages entretenus par l'Agglomération sur les 5 villes ;
- 257 km de vallons et cours d'eau publics nettoyés ;
- 23,9 tonnes de déchets naturels et anthropiques enlevés des vallons et cours d'eau ;
- 168 500 m² de berges débroussaillées.



Entretien des berges de la Frayère

En revanche, le niveau d'entretien constaté sur les parties privées s'avère insuffisant et trop hétérogène pour permettre une réelle efficacité en matière de lutte contre les inondations. C'est pourquoi, l'Agglomération intervient dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour assurer l'entretien des vallons en se substituant aux propriétaires riverains défaillants ; les travaux réalisés sont refacturés aux propriétaires riverains.

Entretien des vallons et cours d'eau en domaine privé en 2020 : agir aux côtés des riverains grâce aux Déclarations d'Intérêt Général (DIG)

- 4 DIG en vigueur (arrêté préfectoral pour 7 cours d'eau et vallons) : Frayère et Roquebillière, Gabres et Devens, Riou de l'Argentière, Siagne et Béal ;
- 2 DIG en cours d'instruction : Foux et 10 vallons cannois ;
- 2050 courriers de rappel des obligations d'entretien envoyés aux propriétaires en 2020.



Chiffres clés du service public de l'assainissement

- Réseau de 70 676 abonnés
- 540 km de réseaux à exploiter
- 71 postes de relevage des eaux usées
- 14 prises d'étiage
- 1 station de traitement (Miramar)
- 10 émissaires en mer
- 15,6 M de m³ d'eaux usées collectées par an



LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre des transferts de compétences établis par la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), les compétences du Syndicat d'Assainissement du Bassin Cannois (SIAUBC) ont été intégrées à l'Agglomération Cannes Pays de Lérins. Les enjeux pour la nouvelle autorité organisatrice sont les suivants :

- Fiabiliser les réseaux de collecte des eaux usées et d'eaux pluviales ;
- Limiter les risques de pollution du milieu naturel ;
- Préserver durablement la qualité des eaux de baignade de la baie de Lérins.

Le 1^{er} janvier 2019, mise en œuvre du nouveau contrat d'exploitation du service public de l'assainissement collectif et non collectif du territoire par le concessionnaire VEOLIA sur une durée de 10 ans, avec l'intégration progressive des communes au fur et à mesure de la fin des contrats en cours. 2 objectifs sont alors atteints :

- **un prix maîtrisé et sans augmentation de tarifs pour les usagers malgré les exigences de plus en plus fortes en matière d'assainissement ;**
- un service public de qualité et soucieux de l'environnement, avec toujours plus de performance.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, des contrôles de conformité des branchements ont également été mis en place lors des cessions immobilières, afin de lutter contre les défauts de raccordement qui créent des dysfonctionnements de réseaux engendrent de la pollution et nuisent au bon fonctionnement des stations d'épuration.

2 avril 2020 : bascule de l'exploitation des réseaux d'assainissement de Le Cannet dans le nouveau contrat communautaire Cannes Lérins



Sécurisation du collecteur côtier d'assainissement avec des travaux de confortement du collecteur principal à la traversée du vallon du Devens janvier-février 2020

Les coups de mer qui ont gravement touché le littoral azuréen à plusieurs reprises en fin d'année 2019 ont créé des cavités souterraines sur le boulevard du Midi à Cannes, et de ce fait, fragilisé le collecteur principal d'eaux usées du bord de mer.

Des travaux de confortement ont été entrepris en 2020 afin de consolider et réparer le tronçon de collecteur 1200 détérioré, situé au droit de la traversée du vallon du Devens, sur le boulevard du Midi Louise Moreau à Cannes.

Cette réparation, complexe et délicate, a consisté en la mise en place d'une coque de protection inox autour du collecteur 1200, puis à l'injection d'un micro béton auto-plaçant entre la coque et le collecteur pour consolider ce point fragile du transport. Cette intervention a été réalisée avec l'ouvrage en fonctionnement et n'a engendré aucun déversement d'eaux usées en mer pendant la durée des travaux.

Réutiliser les eaux usées traitées : une initiative unique en France expérimentée en 2020

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins a engagé un projet de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) à la station Aquaviva (52 000 m³/jour) pour limiter les tensions sur la ressource en eau et les conflits d'usages, dans les meilleures conditions économiques, environnementales et de sécurité sanitaire.

Le projet pilote consiste à tester la réutilisation des eaux traitées et d'en démontrer l'innocuité sanitaire.

Deux usages de nettoyage urbain sont étudiés dans le cadre du pilote mis en en oeuvre :

- nettoyage de véhicules des services techniques municipaux ;
- nettoyage de la voirie.

L'expérimentation s'est déroulée tout au long de l'année 2020, les résultats seront connus au 1^{er} trimestre 2021.

Le coût global prévisionnel du projet s'élève à 464 000 € TTC et bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau (Appel à projets 2016/2017 réutiliser l'eau usée traitée).

Cette initiative est une opération particulièrement pertinente sur le plan écologique et économique dans la mesure où elle permet de réduire significativement l'utilisation de l'eau potable pour des usages urbains comme le nettoyage des voiries et des véhicules techniques.



EAUX PLUVIALES

En 2018, l'Agglomération a lancé une mise en concurrence pour l'exploitation du réseau d'eaux pluviales et le choix du candidat s'est porté sur VEOLIA pour une prise d'effet qui a eu lieu au 1^{er} janvier 2019 (sauf pour Mandelieu-La Napoule à partir du 1^{er} janvier 2022). Les objectifs de ce nouveau contrat qui se poursuivent en 2020 regroupent la performance de l'exploitation du réseau d'eaux pluviales avec un entretien optimal des équipements, tout en maîtrisant le coût du service grâce à la mutualisation des moyens à l'échelle du territoire intercommunal.

Préservation de l'environnement et du milieu marin de la Baie de Cannes : Plaques signalétiques « Ici commence la mer »

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Eau le 22 mars 2018, l'Agglomération a lancé une vaste campagne de communication et de sensibilisation du public avec l'incrustation de 200 plaques de signalétique « Ici commence la mer » à proximité des grilles d'eaux pluviales et des avaloirs à Cannes. En effet, les déchets jetés à terre ou dans les grilles d'évacuation d'eau situées sur les chaussées sont transportés après chaque pluie par les réseaux d'eaux pluviales et les vallons jusque dans la baie de Cannes. Ces mauvais gestes nuisent à la qualité de nos plages et contribuent à la dégradation de nos fonds marins.

C'est pourquoi le civisme de chacun est nécessaire pour garantir durablement la qualité des eaux de baignade et la biodiversité des fonds marins.

En 2019, 500 plaques supplémentaires ont été posées sur tout le territoire de l'Agglomération pour sensibiliser le public afin de garantir durablement la qualité des eaux de baignade et la biodiversité des fonds marins.

En 2020, 40 écoles élémentaires de l'Agglomération ont été équipées d'une plaque signalétique pour sensibiliser les enfants à cet enjeu majeur de préservation de l'environnement.

L'objectif est de rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat.



Pose de deux filets haute résistance de rétention des déchets sur l'extrémité d'une canalisation d'eaux pluviales et d'un émissaire en mer

L'Agglomération a équipé en 2020, à titre expérimental dans un premier temps, les extrémités des canalisations d'eau pluviales ou d'émissaires en mer de filets afin de retenir les macrodéchets (plastiques, aluminium, verre...) ou microdéchets (mégots, billes de polystyrène...) susceptibles de se répandre de façon préjudiciable dans l'environnement.

4 mars 2020 : pose du filet anti macro déchets sur l'exutoire d'une canalisation d'eaux pluviales se déversant dans le cours d'eau de la Frayère, d'une capacité de 3m³ à Cannes La Bocca face à la piscine Grand Bleu.

16 juillet 2020 : pose du filet anti microdéchets (mailles de 1mmx1mm retenant mégots de cigarettes et billes de polystyrène) sur l'émissaire en mer en sortie de vallon du Poussiat (Vieux Port de Cannes). **1^{er} dispositif installé en milieu portuaire en France !** La pose de ce filet a été réalisée en concertation avec la Prud'homme de pêche, le port et la direction Mer et littoral de la Ville de Cannes.



ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNE OFFRE RENFORCÉE

Une offre renforcée depuis le 17 février 2020, sur PALM EXPRESS B et sur deux lignes principales afin de favoriser l'usage du transport public et de répondre pleinement aux besoins des usagers.

1. LIGNE PALM EXPRESS B - (Gare SNCF de Cannes <> Val de Mougins <> Mouans-Sartoux)

La croissance de la ligne B durant les derniers mois a contribué à améliorer et à dynamiser la desserte de la Commune de Mougins. Cela a également soulagé les lignes 1 et 2 sur certains tronçons de son territoire.

Aussi, **31 départs ont été ajoutés sur cette sur ligne depuis le 17 février 2020**, offrant désormais aux clients une fréquence à 15 minutes (45 minutes en 2014, 30 minutes en 2016 et 24 minutes en 2017), du lundi au samedi. Cette évolution permet de rapprocher davantage la ligne B des standards « BHNS Palm Express » en termes d'offre proposée et de préfigurer les évolutions futures du réseau.

2. LIGNE 4 - (Hôtel de Ville <> Boulevard de la République <> Le Cannet-Place Leclerc

À la suite d'une hausse très soutenue de la fréquentation, en 2019, **la ligne 4 a vu également son offre améliorée grâce à 10 départs supplémentaires en semaine**. Elle offre désormais un départ toutes les 22 minutes. Cette ligne assure la desserte de nombreux pôles attractifs tels que les lycées Jules Ferry et Coteaux ou la Polyclinique Oxford.

3. LIGNE 10 - (Hôtel de Ville <> Le Riou <> Palestre/Mirandoles <> Les Pins Parasols)

La ligne 10 poursuivant sa croissance annuelle, enregistre régulièrement des problèmes de surcharge notamment l'après-midi. Pour pallier cette situation, 14 courses supplémentaires ont été intégrées en semaine, portant sa fréquence à 15 minutes au lieu de 20. 96 départs quotidiens sont désormais proposés sur cette ligne.

NOUVELLE NAVETTE ESTIVALE À CANNES

À l'initiative de la Ville de Cannes, **la nouvelle navette estivale du Mouré Rouge**, exploitée par PALM BUS, permet de relier gratuitement les plages du secteur Mouré Rouge aux parkings Roseaie-Port Canto, de la pointe Croisette, et à la place de l'Etang. En circulation du lundi au dimanche, du 1^{er} juillet au 13 septembre, de 7h à 23h, avec 2 véhicules dont 1 minibus électrique, sa fréquentation est de 11 823 voyages durant cette période. Cette navette complète l'offre estivale habituellement en circulation sur le réseau.

POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DES CANAUX DE VENTE NUMERIQUES

Lancée en 2019, **la dématérialisation des titres de transports a connu une importante et constante progression en 2020**, notamment liée aux effets de la crise sanitaire. De plus, les comportements des clients adoptés depuis mars 2020 ont été conservés tout au long de l'année. Le e-ticket confirme également son succès depuis le 1^{er} dé-confinement et représente en moyenne 27% de la vente en ligne, avec des pics observés en été à près de 35%.





Enfin, de nouvelles fonctionnalités mises en place pour la rentrée sur la e-boutique ont permis à la clientèle d'éviter les files d'attente et de ne pas se rendre en agence. En effet, le prélèvement automatique proposé aussi en ligne depuis le mois d'août a connu un réel succès sur la période de rentrée scolaire. Les clients ont favorisé cette facilité pour l'achat des abonnements annuels. D'une manière plus globale la vente numérique à distance a connu une évolution mensuelle croissante.

SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES : ACCOMPAGNER LE CIVISME CITOYEN

En continuité des précédentes années, la sensibilisation se poursuit auprès des plus jeunes usagers du bus. **En 2020, six classes de 6^e du Collège des Vallergues (Cannes) ont été sensibilisées par les équipes Palm Bus.** Les interventions ont mis l'accent sur les règles de civisme et le respect à bord des transports (le contexte sanitaire Covid 19 du 2^e trimestre n'a pas permis de réaliser plus d'interventions). Ces actions, sont menées en collaboration avec la Mission Locale de Cannes.

PALM BUS : POUR UN TRANSPORT PROPRE ET DÉCARBONÉ

LANCEMENT DU SERVICE PALM VELO

Lancée à l'occasion de la semaine de la mobilité (septembre 2020) l'Agglomération Cannes Pays de Lérins propose désormais un nouveau service de location de vélos à assistance électrique (VAE). Pour découvrir ou pour compléter les trajets habituels, 50 vélos sont ainsi proposés en location de moyenne durée (de 1 à 3 mois) aux résidents majeurs de l'Agglomération.

Grâce à une autonomie moyenne de 50 kms, ces VAE permettent de développer l'usage des mobilités douces et d'offrir aux usagers une solution de déplacement supplémentaire. Le service de location est soumis à réservation (3 mois consécutifs maximum) et ouvert toute l'année.

Infos disponibles : <https://www.palmbus.fr/fr/palm-velo/1010>

RENOUVELLEMENT DU PARC

Le réseau poursuit sa transition énergétique et son renouvellement du parc avec des véhicules propres. Aussi, **6 nouveaux bus standards (12m) électriques (Heuliez) sont commandés et le début des réceptions est prévu pour février 2021.** Ces premiers bus propres seront affectés prioritairement à la ligne Palm Express A. Pour rappel, la régie est équipée de 6 minibus à énergie électrique, déjà en circulation sur le réseau et affectés aux lignes de type navette.



CANNES LÉRINS, UN TERRITOIRE PIONNIER EN MATIÈRE D'HYDROGÈNE VERT

En 2020, l'Agglomération Cannes Lérins s'est engagée dans un projet majeur de transition énergétique, en faisant le choix de l'hydrogène pour son territoire.

Portée par le Président David Lisnard, cette initiative innovante s'inscrit dans le cadre du plan de transition énergétique dans laquelle est engagée l'Agglomération et marque une étape fondamentale dans la démarche de décarbonation du territoire. En effet, les objectifs du plan de mobilité 100% décarboné de l'Agglomération visent à faire de Cannes Lérins une collectivité pionnière en matière d'hydrogène par le développement d'une chaîne complète de mobilité décarbonée à l'échelle de l'ensemble des secteurs de transports : routier, maritime et aérien. Cette action engendrera une diminution significative des émissions de CO2 sur le territoire.

Dès lors, la priorité est de se doter d'équipements industriels de production d'hydrogène vert permettant d'envisager la circulation de transports urbains zéro carbone. La station de production d'hydrogène à grande échelle sera d'une capacité d'environ 1.7 tonne d'hydrogène par jour.

Sur le terrain, ces ambitions se traduisent par les objectifs suivants :

- **L'achat de 72 autobus Palm Bus roulant à l'hydrogène** d'ici 2032 ;
- **L'approvisionnement en hydrogène vert** des bennes de collecte des déchets, des véhicules de service et de la Propreté Urbaine de Cannes, des bateaux assurant la liaison vers les Iles de Lérins et des hélicoptères assurant la liaison Cannes - St Tropez, dans le cadre du partenariat avec la société « Hovertaxi » ;
- **La vente d'hydrogène vert** aux industriels implantés dans l'écosystème local.

Les premières pierres de ce projet d'envergure ont été posées en 2020 :

- **2 janvier 2020** : Lancement des études et des diagnostics.
- **Avril 2020** : l'Agglomération Cannes Lérins répond à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ADEME « projet innovant d'envergure européenne ou national sur la conception, la production et l'usage des systèmes à hydrogène ».
- **11 décembre 2020** : **l'Agglomération Cannes Lérins délibère sur le lancement d'une grande unité de production d'hydrogène sur son territoire et acte le choix de ses partenaires industriels.**
- **17 décembre 2020** : l'Agglomération Cannes Lérins répond à l'appel à projets (AAP) « Ecosystèmes territoriaux hydrogène » pour solliciter l'attribution de subventions. Les projets retenus seront subventionnés par l'ADEME pour la centrale de production d'hydrogène et l'achat de véhicules.

Le plan de financement du projet s'élève à 75 millions d'euros HT dont

- 60 millions d'euros HT comprenant un électrolyseur, une station de compression et de livraison, des équipements électriques de puissance (15 millions d'euros HT prévisionnels pour ces trois dispositifs), l'achat d'autobus à pile à combustible (45 millions d'euros HT prévisionnels) ;
- Et 12 à 15 millions d'euros HT qui pourraient être dédiés à la création d'un site de production d'électricité solaire, afin d'alimenter la chaîne de production d'hydrogène vert.



DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES (IRVE) DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT ENERGIE DU TERRITOIRE DE L'OUEST 06 (PCET)



Conformément aux dispositions de la loi Grenelle 2, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a intégré le PCET Ouest 06 en 2014. Ce plan, déjà engagé par les communes d'Antibes, Cannes et Grasse ainsi que les Communautés d'Agglomération Sophia Antipolis et Pays de Grasse a permis d'encadrer le déploiement du premier réseau public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE).

Ce dispositif est le premier commun aux trois agglomérations. Cette initiative, tout en facilitant la mobilité électrique sur un même bassin de vie, permet de répondre aux enjeux de qualité de l'air et de réduction des émissions des gaz à effet de serre du Plan de Protection de l'Atmosphère des Alpes-Maritimes.

Le réseau WiiiZ est opérationnel depuis juin 2018 pour le grand public. L'offre est proposée sur les 4 territoires du pôle métropolitain CAP AZUR, pôle créé le 2 février 2018 et qui regroupe les Agglomérations de Cannes Pays de Lérins, Pays de Grasse, Sophia-Antipolis et la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Les mêmes conditions tarifaires ont été appliquées partout sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En 2020, le réseau propose 107 bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, dont 34 sur le territoire de la CACPL. Au cours de cette année, l'utilisation des bornes s'est accrue sur l'ensemble du réseau avec **une augmentation de 60 % des charges**, atteignant 12 540 charges le 31 octobre 2020 et 275 abonnés. Cette action illustre et concrétise la stratégie commune des trois agglomérations dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation aux modifications du climat sur le long terme.



WATTY™, SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU

Dans le cadre de la promotion de la sobriété énergétique, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a initié, depuis l'année scolaire 2018/2019, un programme pédagogique de sensibilisation des scolaires sur les communes de son territoire sur trois ans. Watty™ à l'école est un programme de sensibilisation des enfants aux économies d'eau et d'énergie, labellisé par le Ministère de la Transition écologique dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie. Il s'inscrit dans l'Éducation relative au Développement Durable (EDD). Ce programme est porté par EcoCO2, jeune entreprise indépendante du secteur de l'économie sociale et solidaire basée à Nanterre, qui développe des démarches innovantes de sensibilisation du grand public sur le thème de la maîtrise de la demande d'énergie. Depuis 2013, ce programme s'est déployé dans plus de 1000 établissements scolaires français.

En 2020, le programme Watty a concerné 60 classes réparties sur 25 écoles pour 180 ateliers. Malgré les circonstances exceptionnelles liées à la Covid-19 et la fermeture des établissements scolaires, les ateliers ont pu se poursuivre sous un format numérique.

Nous avons ainsi eu le plaisir de compter parmi les 1 560 élèves sensibilisés des gagnants au concours d'expression artistique Watty à l'école 2020 sur le thème : Quel super-héros êtes-vous pour la planète ? La sensibilisation se poursuit en 2021 avec le même volume de classes.



LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ

PROTÉGER NOTRE CADRE NATUREL

Le Parc Maritime Départemental Estérel Théoule

Créé en 1961, le parc naturel départemental de la Pointe de l'Aiguille sur la Commune de Théoule-sur-Mer, permet notamment, grâce à des promenades pédestres, de découvrir la richesse végétale exceptionnelle des lieux.

Au regard des fonds sous-marins, tout aussi remarquables, une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique a été créée, ainsi qu'un sentier de découverte sous-marin à destination du grand public.

Dans cette logique, la création du parc maritime départemental sur le territoire de la commune de Théoule-sur-Mer, **sous le statut d'aire marine protégée**, apporte une réponse concrète pour préserver, et promouvoir ces espaces naturels exceptionnels.



Attributaire depuis 2017 des 353 ha du domaine public maritime concernés par le projet, le Conservatoire en a délégué la gestion par convention à l'Agglomération Cannes Pays de Lérins, le Département des Alpes-Maritimes et la commune de Théoule-sur-Mer.

Cette convention de gestion, signée le 26 mars 2018, définit les objectifs et les principes de gestion énoncés dans le schéma de gestion préalable, ainsi que les obligations respectives des parties signataires. L'inauguration du Parc Maritime Esterel Théoule a eu lieu en mai 2018.



Tout au long de l'année 2020, le garde du littoral est intervenu sur plusieurs missions : information des usagers du parc, comptage des navires au mouillage, inventaire des corps morts et mouillages illégaux, surveillance et intervention sur le plan d'eau. La saison estivale particulièrement intense et la forte fréquentation touristique, a nécessité d'organiser des patrouilles terrestres et maritimes à un rythme soutenu et le recrutement par la ville de Théoule-sur-Mer de 2 saisonniers afin de permettre la continuité des surveillances 7j/7.

La maison du Parc a présenté sur son parvis tout au long de l'été, une exposition sur le thème des mammifères marins présents dans le sanctuaire Pelagos, au large des côtes azuréennes. En parallèle, le Département a mandaté l'association Méditerranée 2000 qui a réalisé de nombreuses journées de sensibilisation des visiteurs du parc aux bonnes pratiques en mer.

L'Agglomération a participé tout au long de l'année 2020 aux échanges organisés par le Parc de Port Cros, gestionnaire du sanctuaire Pelagos pour la partie française, afin de promouvoir auprès des professionnels de la mer et des usagers, le label « High Quality Whale Watching », destiné à permettre l'observation des mammifères marins sans les perturber.

L'Agglomération poursuit ainsi activement son engagement conciliant développement durable des activités et protection des habitats et des espèces à long terme, grâce à la sensibilisation à l'environnement marin.

En 2020, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a reconduit, pendant la saison estivale des animations de sensibilisation sur le site du parc maritime grâce à des randonnées kayak guidées, en partenariat avec l'école de voile Bat'ski et le CPIE îles de Lérins.

Elle a proposé également lors des vacances de la Toussaint, des randonnées nature guidées à terre, dans le Parc Départemental de la Pointe de l'Aiguille. Ces animations seront pérennisées en 2021.

De nouveaux outils de communication ont été mis en œuvre, notamment la réalisation par le Conseil Départemental, de vidéos de sensibilisations à destination du grand public et conjointement par la CACPL, la ville de Théoule-sur-Mer, le département et le Conservatoire du Littoral, la création d'un logo, destiné à renforcer la visibilité du parc.



LUTTE CONTRE LA POLLUTION SONORE

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, et sa transposition dans le droit français (décret et arrêté d'application du 24 mars et du 4 avril 2006), rendent obligatoire la réalisation d'une carte stratégique de bruit, ainsi qu'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Cette carte permet d'établir un diagnostic du niveau sonore moyen sur le territoire, et de l'exposition de la population à ces niveaux sonores, concernant quatre sources de bruit : les routes, les voies ferrées, les aéroports/aérodromes et certaines industries.

Par souci de mutualisation et de rationalité, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a constitué un groupement de commandes avec les Agglomérations de Sophia Antipolis et du Pays de Grasse pour la réalisation des cartes et Plans de Prévention du Bruit sur les 3 territoires.

En juillet 2020, les Cartes Stratégiques du Bruit ont été validées par l'Agglomération. En septembre 2020, ce fut le tour du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) à être voté en Conseil Communautaire.

Ce plan recense les actions menées par l'Agglomération, l'ensemble des communes et les gestionnaires d'infrastructures sur les cinq années écoulées et pour les 5 ans à venir.

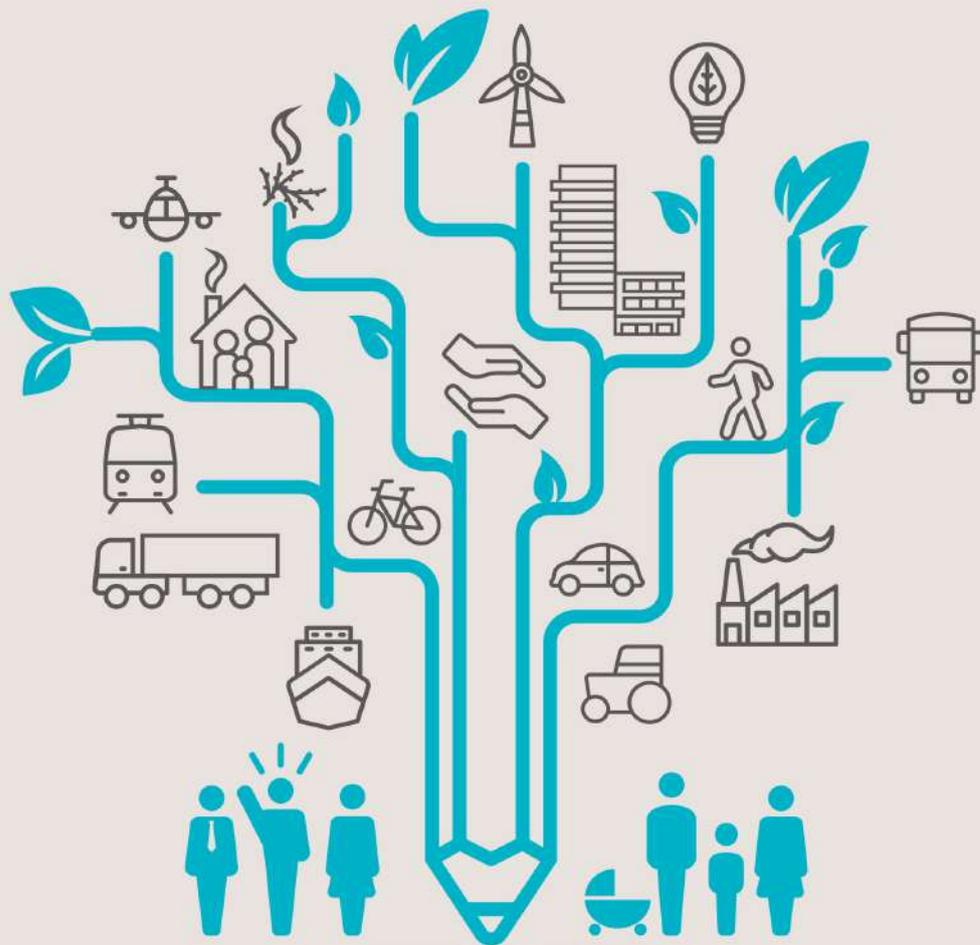
QUALITÉ DE L'AIR

Un nouveau dispositif réglementaire national de gestion des pics de pollution atmosphérique a été mis en place. Il a continué à être décliné sur le département des Alpes-Maritimes **en 2020**. Il s'agit de renforcer le dispositif en vigueur, en associant les collectivités au processus de décision.

Des échanges ont lieu avec la Préfecture des Alpes-Maritimes afin d'élaborer un plan d'actions, dont un plan d'urgence transport, en concertation avec les responsables élus et les services concernés. L'objectif est d'établir un plan d'actions cohérent et efficace, opérationnel en 2021.

Enfin, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins est engagée, avec les autres EPCI du département des Alpes Maritimes dans la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Le PPA est un plan d'action, sous autorité préfectorale, destiné à maintenir ou à ramener les concentrations en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux normes réglementaires (aux valeurs limites annuelles). Plusieurs actions d'ores et déjà menées par l'Agglomération sont inscrites dans ce document dont l'approbation est prévue en juin 2021 et fera l'objet d'un arrêté préfectoral. Peuvent être citées notamment la poursuite du développement du BHNS, la création de plusieurs parc relais de stationnement, la mise en œuvre du Plan Vélo et l'accroissement du réseau Wiii pour les IRVE.

La rédaction des fiches actions du PPA a été arrêtée fin 2020 et le projet du PPA est d'ores et déjà en ligne sur le site de la DREAL PACA.



06 **PPA**
Plan de
Protection de
l'Atmosphère

Objectif 2025



UNE GESTION DES DÉCHETS OPTIMISÉE

AMÉLIORER LA PERFORMANCE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

La prise de compétence « Collecte et Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » par l'Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017, a entraîné le transfert de l'ensemble des biens, équipements, services publics, marchés publics, contrats et conventions nécessaires à l'exercice de cette compétence au profit de l'Agglomération. Le transfert complet de cette compétence par les 5 communes à l'Agglomération est l'opportunité de mener une réflexion sur les leviers d'optimisation et de modernisation de la collecte avec pour finalité l'amélioration du service à l'utilisateur.

En 2020, Cannes Pays de Lérins poursuit son engagement dans l'évaluation des performances et l'optimisation de la collecte des déchets sur son territoire.

L'objectif de ce travail est d'optimiser techniquement la collecte tout en améliorant les performances de prévention et de tri, au meilleur coût. Ce travail a porté sur l'ensemble des services de collectes, ainsi que les prestations qui y sont liées, telles que le traitement des appels téléphoniques et des réclamations, les actions de sensibilisation et de communication, la conteneurisation et la gestion des moyens de pré-collecte.

PAS DE VACANCES POUR LE TRI À THÉOULE-SUR-MER : CAMPAGNE DE COMMUNICATION #2

Depuis le 1^{er} octobre 2019, la commune de Théoule-sur-Mer bénéficie de la collecte sélective de ses emballages ménagers. Plus de 70 points de regroupement sont collectés tous les 15 jours en basse saison, et chaque semaine en haute saison (sauf pour le centre-ville et l'axe principal qui font l'objet d'une collecte hebdomadaire tout au long de l'année).

Pour accompagner l'installation de ces nouveaux équipements, consolider les habitudes de tri et informer largement la population sur l'importance des bons gestes d'élimination des déchets, Cannes Pays de Lérins a initié en octobre 2019 une campagne de communication massive à l'échelle de la commune. Celle-ci a été relancée en juin 2020, à l'approche de la saison estivale, à l'attention des touristes et des habitants des résidences secondaires. Elle s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs types de supports :

à l'attention des touristes et des habitants des résidences secondaires. Elle s'est traduite par la mise en œuvre de plusieurs types de supports :

- L'affichage d'un visuel en français et en anglais dans les commerces, les abris bus et les panneaux communaux ;
- L'affichage d'un visuel en français et en anglais des consignes de tri sur les points de dépôts ;
- La mise à disposition de consignes de tri et de réglettes de tri dans les résidences, à la demande ;
- La parution d'un article dans la revue communale ;
- La mise en valeur de ces informations sur le site internet de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins et de la Ville ;
- La publication de messages sur les réseaux sociaux ;
- L'animation d'un stand d'informations pendant La Fête de la Mer et du Littoral.



ENGAGEMENT ZÉRO PLASTIQUE : CANNES LÉRINS DISTRIBUE DES GOURDES 100% FRANÇAISES À SES AGENTS DE COLLECTE

La Méditerranée est la mer la plus polluée d'Europe. En ligne de mire de ce constat, les bouteilles en plastique, déchet le plus retrouvé dans la mer et les cours d'eau. Dans la continuité du grand plan « Zéro Plastique » de la Ville de Cannes initié par David Lisnard, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins lutte en interne contre l'utilisation des bouteilles en plastique jetables. Des objets utiles pour s'hydrater plus en polluant moins.

Au total, ce sont 246 agents techniques et administratifs qui sont désormais équipés de gourdes réutilisables et bénéficient d'une alternative zéro déchet.

Autant d'agents sensibilisés aux enjeux de la réduction des déchets plastiques et qui deviennent des ambassadeurs de ce changement de pratique.

Dans le contexte de l'épidémie de Coronavirus, Cannes Pays de Lérins tient à privilégier la fabrication française. L'Agglomération a recherché des entreprises produisant et assemblant leurs produits sur le territoire national. Eco-conçues en Tritan® pour durer, les gourdes choisies, produites par l'entreprise française GOBI, compensent l'impact environnemental de leur production dès cinq mois d'utilisation.

En proposant un outil pratique adapté au terrain, cet équipement permet d'associer la recherche de bien-être du personnel et les objectifs de réduction de l'impact environnemental des activités de collecte. Le tout en concordance avec la politique portée par l'Agglomération, tout en fédérant les équipes autour d'un combat commun.

Pendant le premier confinement les équipes ont continué leur travail au quotidien et sont restées mobilisées à 100% sur leurs missions.

Le « zéro plastique », un travail de fond en faveur de la protection de la Méditerranée

Cette distribution s'inscrit dans le cadre de la politique « Zéro Plastique » initiée par David Lisnard. Signataire de la charte Zéro Plastique en Méditerranée portée par la région Sud, **l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a répondu également à l'Appel à projet « Pour une Méditerranée - Zéro déchet plastique 2020 »** qui vise principalement à stopper les dépôts sauvages sous toutes leurs formes et à faire évoluer les comportements du public et des professionnels.



MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE SUIVI DE L'ACTIVITÉ DE COLLECTE : POUR UNE PERFORMANCE RENFORCÉE

La modernisation de la collecte est s'appuie notamment sur la mise en place d'outils performants et innovants de suivi de collecte. Ainsi, Cannes Pays de Lérins a souhaité dès 2018 mettre en place un système d'aide à l'exploitation par géolocalisation des véhicules de collecte dont le déploiement se déroule en 2 phases.

La première phase, dite « géolocalisation simple », a été mise en place à l'été 2018 sur les 66 véhicules de la collecte. Elle permet principalement à l'équipe de planification et d'exploitation de suivre en temps réel les parcours et les collectes effectuées par l'ensemble de la flotte du service de collecte, via une plateforme Full Web qui renvoie les données GPS des véhicules. Cet outil permet aussi de répondre au plus juste aux doléances des administrés.

La deuxième phase en 2020 en continuité de la première propose, en plus de la géolocalisation des véhicules, des applications métiers associées (gestion des moyens humains et matériels, remontée et gestion des anomalies terrain, levées de bacs, tonnages...) tout au long du parcours des véhicules. L'ensemble des données récoltées facilitera le travail de planification et d'aide à la conduite en temps réel, mais également l'optimisation des collectes. Le suivi des tournées et la planification seront conduits depuis un Centre Opérationnel qui sera créé en 2021.

En 2019, la Direction Projet, Organisation et Méthode a monté le projet et lancé le dossier de consultation des entreprises.

En 2020, une procédure négociée de près de 5 mois, organisée conjointement avec la nouvelle Direction Coordination et Pilotage pour la Gestion des Déchets et la Direction de la Commande Publique a permis de sélectionner les meilleures offres pour la mise en œuvre du Système d'Aide à l'Exploitation et pour le logiciel de gestion du mobilier de pré-collecte et Redevance Spéciale. Fondée sur une architecture interconnectée avec au centre un logiciel de planification spécialement adapté et paramétré pour les contraintes et exigences de fonctionnement de la direction de la collecte, le déploiement de l'ensemble du système a débuté en septembre 2020.

Le planning général de déploiement du système prévoit une mise en œuvre complète au premier trimestre 2021 avec **une période de test dès le mois de décembre 2020** sur un circuit spécifique.

Enfin le logiciel de gestion des mobiliers est accessible depuis mi-octobre. Il sera pleinement exploité dès le 1^{er} janvier 2021.

ACTIONS DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins poursuit son engagement en faveur du développement durable en mettant en œuvre les actions suivantes :

L'opération « Objectif Zéro Déchet »

Elle est lancée pour une 3^{ème} année consécutive sur le territoire de l'Agglomération auprès de 94 familles réparties sur les 5 communes membres. L'aventure a débuté le 3 octobre 2020 et durera jusqu'au mois de juin 2021. A l'issue les quantités de déchets évitées seront évaluées par les familles inscrites.

En 2020, plusieurs autres opérations ont été menées de front :

Remise des prix du Challenge « inter écoles » :

Ce challenge a mis en compétition 8 établissements scolaires sur 4 communes de l'Agglomération (Cannes, Le Cannet, Mandelieu et Mougins) du 09 décembre 2019 au 09 janvier 2020. L'école du DEVENS à Mougins, en cumulant à la fois le plus grand nombre d'inscrits sur Cliiink et le plus grand nombre de dépôts de verre (bouteilles, bocaux, pots), a remporté la compétition et une dotation de 500€ pour l'achat de matériel scolaire ou une sortie pédagogique. Toutes les écoles participantes ont été récompensées avec un don de 150€, à utiliser pour l'achat de fournitures ou la réalisation d'une sortie scolaire.

Challenge « inter-associations »

Du 1^{er} octobre 2020 au 31 janvier 2021, l'ensemble des associations du territoire sont invitées à participer au premier « Challenge Cliiink inter-associations de Cannes Lérins ». Le nombre d'associations participantes est illimité ! Pour remporter le challenge, les associations doivent, durant 4 mois, trier un maximum d'emballages en verre dans l'un des 100 conteneurs équipés du dispositif Cliiink. Les 3 associations ayant trié le plus d'emballage seront récompensées par une dotation financière de 500€ pour la première, 300€ pour la deuxième et 200€ pour la troisième. La remise des prix aura lieu au mois de février 2021.

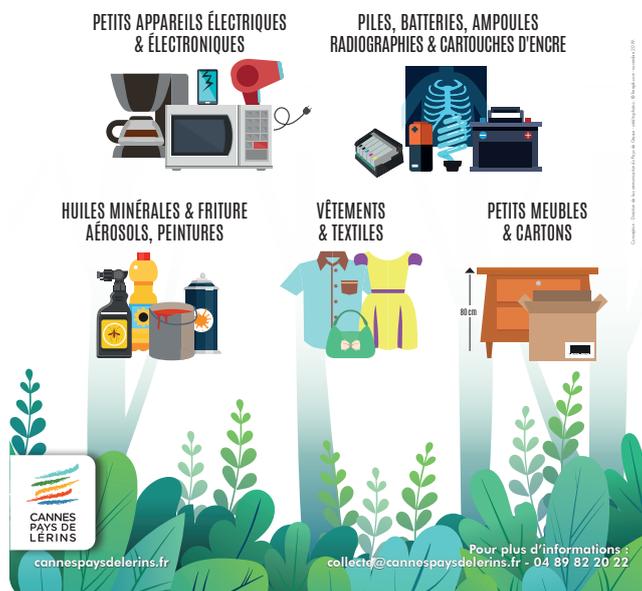


Rendez-vous sur votre **RELAIS TRI MOBILE** **GRATUIT!**

➤ **APPORTEZ VOS PETITS ENCOMBRANTS À RECYCLER :**

Nouveau service de Relais tri mobile : La déchèterie ira à vous !

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins agit pour l'environnement et simplifie le geste de tri en mettant à disposition sur son territoire le Relais Tri Mobile. Le principe ? Un service ponctuel de proximité de collecte des petits encombrants et déchets dangereux.



Le tri à votre porte : quoi de plus simple ?

L'accès aux déchèteries de l'Agglomération est gratuit dans la limite de 3 tonnes par an et par foyer. Mais tout le monde n'a pas toujours le temps, les moyens matériels ou tout simplement le réflexe de trier ! Résultat : de nombreux petits déchets finissent dans le bac d'ordures ménagères. Or, ils nécessitent une attention particulière pour leur fin de vie, que ce soit pour être recyclés, réparés ou traités spécifiquement, et éviter ainsi la pollution de notre cadre de vie.

Le grille-pain cassé qui encombre votre cuisine ? Les piles usagées qui s'accumulent dans le tiroir ? Les vieux vêtements qui bloquent l'accès à la cave ? Autant d'occasion d'utiliser le Relais Tri Mobile pour faire le tri à la maison ou au bureau tout en apprenant les bons gestes de gestion des déchets !

On peut venir y déposer gratuitement :

- Les petits objets encombrants peu volumineux, solides, transportables par une personne seule, tels que le bricolage occasionnel, pièces de mobilier, ustensiles de cuisine, vaisselle, poêles, miroirs, pots de fleurs, vêtements, textiles et linge de maison...
- Les petits appareils électroménagers (D3E) peu volumineux électriques et électroniques : téléphones, petits radiateurs, sèche-cheveux, micro-ondes, rasoirs ou tondeuses à cheveux électriques, grille-pains, consoles de jeux, radio réveil, calculatrices ...
- Les déchets dangereux : piles, petites batteries, ampoules, solvants, acides, peintures, colles, aérosols, radiographies, cartouches d'encre, déchets potentiellement radioactifs, vernis, et leurs contenants...
- Les huiles alimentaires ménagères usagées : huiles végétales (arachide, colza, pépins de raisin, palme, tournesol...) utilisées pour la cuisson et les fritures, huiles de conservation (feta, poivrons à l'huile...), vinaigrettes.

Depuis son lancement, plus de 11,1 tonnes de petits encombrants et déchets dangereux ont été collectées grâce au Relais Tri Mobile



Sensibilisation scolaire

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la prestation de sensibilisation scolaire, initialement réalisée sur Cannes, a été étendue à l'ensemble des établissements scolaires et périscolaire de la CACPL. Malgré le contexte sanitaire **en 2020, 186 élèves de maternelles, 771 élèves du CP au CE2 et 41 élèves de collèges/lycées ont été sensibilisés à la prévention des déchets**, au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou au tri sélectif. Le programme de sensibilisation, actuellement en cours, sera mené tout au long de l'année scolaire 2020-2021.

Laisse parler ton cœur

Collecte de jouets d'occasion

Du 21 novembre au 6 décembre 2020

Pour en savoir plus : www.laisseparlertoncoeur.org

Réduction des déchets : opération Laisse parler ton cœur

Dans le cadre de la politique de défense de l'environnement, de promotion du tri et de lutte contre les gaspillages impulsée par son Président, David Lisnard, l'Agglomération a organisé pour la 3^e fois une grande collecte de jouets d'occasion pendant la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets, du 21 au 29 novembre 2020**. Dans la continuité de cette action, l'opération « **Laisse parler ton cœur** » menée en partenariat avec Ecosystem et Emmaüs a eu lieu sur les cinq communes de l'Agglomération **du 21 novembre au 13 décembre 2020**.

Tous les jouets sont acceptés, qu'ils soient électriques, électroniques, en bois, de société, de construction, peluches, poupées, etc. Emmaüs les a ensuite triés, complétés ou réparés. Après avoir fait peau neuve, les jouets d'occasion sont remis en rayon à petit prix dans la boutique solidaire de l'association, ou offerts aux familles les plus modestes. Les jouets électriques ou électroniques non réparables sont quant à eux pris en charge par Ecosystem pour être dépollués et recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Initiée par Ecosystem, cette opération permet de collecter chaque année des centaines de hottes de jouets. La collecte de jouets d'occasion témoigne de l'engagement fort d'Ecosystem et de Cannes Pays de Lérins auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire afin de favoriser la réutilisation des appareils usagers.

Stand de prévention déchets

Sur le territoire Cannes Lérins, ce n'est pas moins de 82 stands et sensibilisations grand public (événements, relais tri mobile,...) qui ont été tenus sur les thèmes de la sensibilisation au tri des emballages, de la prévention déchets, du zéro déchet et du compostage par les ambassadeurs du tri/collecte de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins.



Stand Relais tri mobile de Mougins le Haut de la Frayère



Stand de sensibilisation de la fête de la mer et du littoral à Théoule



Stand de sensibilisation Rocheville à la campagne Le Cannet

 DÉCHETS VERTS

BROYEZ DU VERT !

UNIVALOM et ses partenaires AFPJR et Soli-Cités vous proposent une solution de broyage des végétaux directement à domicile.

Un prestataire vient chez vous et vos branchages seront transformés en broyat prêt à être valorisé.



UNIVALOM
Nous donnons de la valeur à vos déchets !

Broyage de déchets verts à domicile

Cette année encore, l'enjeu est d'améliorer la qualité de l'air et la pollution en réduisant le recours au brûlage des déchets verts ou aux dépôts sauvages sur le territoire de l'Agglomération. Pour cela, Cannes Pays de Lérins avait lancé, en 2019, en partenariat avec Soli-cités qui emploie des salariés en insertion professionnelle, un service qui permettait de se débarrasser des déchets verts accumulés, d'encourager l'utilisation du broyat et d'éviter aux particuliers de se déplacer jusqu'à la déchèterie : le broyage à domicile. Le service était facturé 80€HT pour la première heure de prestation, puis 40€ par demi-heure. 50% du montant pouvait donner lieu à un crédit d'impôt. Si le particulier ne souhaitait pas utiliser le broyat obtenu, les associations proposaient également des prestations incluant l'évacuation du tas (L'enlèvement n'est pas éligible au crédit d'impôt).

Suite aux récentes intempéries ayant touché le Haut-Pays des Alpes-Maritimes, l'association s'est vue contrainte de suspendre son activité temporairement.

À titre exceptionnel, pendant le premier confinement, et pour répondre à la fermeture des déchèteries, l'Agglomération a proposé pendant quatre jours un service de ramassage des déchets verts à domicile et sur rendez-vous, sur le territoire Cannes Lérins.



L'Agglomération porte le compostage !

Depuis avril 2019 et à l'initiative du pôle métropolitain CAP AZUR, les quatre intercommunalités membres distribuent gratuitement des composteurs aux particuliers et professionnels, sous réserve du suivi préalable d'une formation d'une heure au compostage. Un dispositif qui porte ses fruits puisque, depuis sa mise en place, le nombre d'équipements distribués s'élève à 2 240.

A l'approche de l'automne, CAP AZUR a souhaité accentuer la dynamique pour renforcer le développement du compostage auprès de tous les publics en initiant une large campagne de communication multi-supports :

- Intérieur et Cul de bus ;
- Encarts publicitaires Nice-Matin, papier et numérique ;
- Affiche panneaux Decaux ;
- Spot radio ;
- Post réseaux sociaux.

A cette occasion, le compost était mis à disposition sur les déchèteries suivantes :

- Cannes (ZI des Tourrades, 06150 Cannes-la-Bocca) ;
- Cannel (39 Impasse de l'Aubarède, 06110 Le Cannet) ;
- Mougins (La Lovière 543 Chemin de Coudouron, 06250 Mougins).

→ La gratuité des équipements

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un email sur collecte@cannespaysdelerins.fr ou d'appeler le 04.89.82.20.22

**SEUL OU EN GROUPE,
VOUS AUSSI
METTEZ-VOUS AU
COMPOSTAGE**

Plus d'informations :
04 89 82 20 22
collecte@cannespaysdelerins.fr

**COMPOSTER,
MA SECONDE NATURE**



**DISTRIBUTION GRATUITE
DE COMPOST!**

Dans votre déchèterie
du 3 au 10 octobre 2020

Pensez à apporter
votre contenant !
(cabas, seau, bidon...)

Distribution ouverte à tous les porteurs d'une carte de déchèterie
Quantité limitée à 30 litres par porteur de carte

**COMPOSTER,
MA SECONDE NATURE**



Une formation dématérialisée pour s'adapter à la situation sanitaire

Pour faire face à la demande croissante et poursuivre la dotation malgré le contexte sanitaire compliqué, l'Agglomération a mis en place une formation dématérialisée durant la période de confinement, du mois de mars au mois de juin 2020.

A suivre à domicile, celle-ci a permis aux usagers de découvrir la finalité du compostage et d'obtenir un composteur individuel gratuit. A l'issue de cette formation, l'équipement (composteur, bioseau et guide pratique) était livré à domicile.

Entre le mois de janvier et celui de septembre 2020, 90 composteurs individuels ont été distribués et 2 composteurs collectifs ont été installés (1 à Mandelieu et 1 à Mougins).



NOUVEAU !

Avec le Troc de Lérins :

L'Agglomération lance son site de petites annonces gratuites

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins lance Le Troc de Lérins, un site collaboratif de petites annonces géo-localisées qui fonctionne comme une brocante numérique. Elle permet aux habitants du territoire de donner, vendre ou acheter à leurs voisins à petits prix.



Lancé dans un premier temps en interne le 10 décembre 2020 auprès des agents communautaires afin d'alimenter la plateforme, Le Troc de Lérins a ouvert ses portes aux administrés du territoire de l'Agglomération le 4 janvier 2021. Entièrement gratuit, le service propose des articles de bricolage, de jardinage, des jeux, du contenu multimédia mais aussi des vêtements, du mobilier ou encore de l'électroménager. En incitant les habitants de Cannes Lérins à donner une seconde vie aux objets du quotidien plutôt que de les jeter, la plateforme favorise les échanges de proximité tout en amenant les habitants à faire évoluer leurs comportements en faveur du don, de la réutilisation et de l'achat d'occasion.

Les ateliers Récup' de Cannes Lérins

Au début de la période de confinement du mois de mars 2020, la Direction Relations Usagers Collecte a créé des fiches d'ateliers créatifs simples à réaliser soi-même à la maison - avec ou sans enfant - à partir de déchets ménagers du quotidien : chutes de tissus, rouleaux de papier toilette, boîtes de conserve...

L'objectif était de profiter de cette période de disponibilité du plus grand nombre pour les familiariser avec la prévention déchets et la notion de récupération, en favorisant la prise de conscience du volume de déchets qui peut être évité. Les fiches constituent désormais des supports notamment lors des animations et des stands. Les thèmes ont ainsi pu évoluer tout au long de l'année : Pâques, Printemps, rentrée scolaire, Noël ...

Les petits ateliers Récup' de Cannes Lérins Fiche : Bee Wrap

Déchets sauvés : de vieux vêtements
Niveau : ★★☆☆
Objectifs : donner une seconde vie à vos vêtements et passer facilement de l'aluminium et du cellophane pour la conservation des aliments
Matériel complémentaire :
 Une paire de ciseaux, règle + crayon
 Deux feuilles de papier cuisson
 Cire d'abeille (en pastilles ou en pain)
 Un fer à repasser

Etape 1 : Préparer le tissu
Choisissez des tissus propres et sains, typiquement de vieux draps ou des chemises. Otez la couleur mais sachez que la cire laisse une teinte jaunâtre. Commencez par découper grossièrement la forme que vous souhaitez afin de repasser entièrement ce morceau. Reportez au crayon sur l'envers du tissu la taille et la forme que vous souhaitez donner à votre Bee Wrap, selon vos besoins en cuisine : carré, rectangle, rond... Le format 20x20 cm couvre la plupart des surfaces. Puis, découpez à l'aide d'une paire de ciseaux, idéalement des ciseaux tranchés pour éviter que votre morceau ne s'effiloche.

Etape 2 : Installer la table à repasser
Découpez 2 feuilles de papier cuisson de taille identique et supérieure à celle de votre projet. Protégez avant tout votre table avec du carton. Sur votre table à repasser, posez une feuille de papier, déposer dessus votre morceau de tissu basé à plat. Saupoudrez de pastilles ou de copeaux de cire d'abeille. Préférez une cire naturelle biologique. La répartition doit être homogène et légère, il n'est pas nécessaire de recouvrir la totalité de la surface, au contraire ! Cela risque de créer des amas sur les bords de votre tissu, voire de déborder et brûler au contact du fer. Enfin, recouvrez l'ensemble avec la 2^e feuille de papier cuisson.

Etape 3 : Passer le fer
Lorsque votre fer est chaud, passez-le de manière uniforme sur l'ensemble de la surface en prenant soin de bien faire fondre toute la matière. La cire se répartit sur le tissu en fondant. Retournez les deux éléments et procédez de même sur l'envers. Laissez sécher quelques minutes avant de retirer les feuilles de papier cuisson. Ne les jetez pas, la cire restante se décolle facilement et elles peuvent être réutilisées. Votre Bee Wrap peut être utilisé immédiatement pour emballer biscuits, fruits et légumes et couvrir les plats au frigo ! Au contact de vos mains, la cire se détache et prendra la forme du support où vous le déposerez. Vous pouvez le nettoyer simplement à l'éponge et à l'eau tiède. Attention, le Bee Wrap n'aime pas le micro-onde. Bien entretenu, un Bee Wrap peut vivre largement un an.

Ceci n'est pas un déchet!

Les petits ateliers Récup' de Cannes Lérins Fiche : pompons en sac plastique

Déchets sauvés : sacs plastiques (de toutes les couleurs) et de toutes les épaisseurs... à vous de jouer sur les nuances!
Niveau : ★★☆☆
Objectifs : fabriquer une décoration simple et à l'effet très réussi
Matériel complémentaire :
 Une paire de ciseaux
 Fil de cuivre (ou de fer) ou fil résistant
 Eventuellement des branchages
 Colle liquide

Etape 1 : Préparer le sac plastique
Aplatissez le sac plastique sur la table. Découpez la partie basse du sac où se trouve la soudure ainsi que la partie haute (les poignées). Découpez ensuite les parties latérales droites et gauches, c'est-à-dire une bande de la même largeur que le pli existant. Vous obtenez ainsi une bande comprenant 4 épaisseurs de plastique. Plus le morceau est large, plus le pompon sera grand, et plus le morceau est long plus le pompon sera dense. Enfin, découpez le long des plis, sur toute la longueur de la bande. Faites cela 3 fois pour séparer les 4 bandes de plastique.

Etape 2 : Former les pompons
Superposez les 4 épaisseurs et effectuez des petits plis serrés d'1 cm maximum de hauteur sur toute la longueur des bandes. Coupez un morceau de fil de cuivre de 15 cm environ (à défaut utilisez du fil solide). Attachez votre pliage au centre avec le fil de cuivre. Si vous le souhaitez, vous pouvez recouper la forme des pétales des deux côtés, en arrondi ou en pointe.
Pour former le pompon, prenez successivement chaque feuille de plastique et séparez la des autres en la tirant depuis le pli central vers l'extérieur, et ce sur toute la longueur des plis. Répétez cette opération 8 fois : 4 fois de chaque côté. Cette étape doit être soignée pour obtenir un pompon joliment fourni. Puis, découpez si besoin les quelques bouts de plastique qui dépassent pour avoir un pompon bien rond.

Etape 3 : Constituer le bouquet
Pour ceux qui souhaitent faire un bouquet, servez-vous des fils de cuivre pour fixer les pompons sur le branchage. Vous pouvez aussi suspendre vos pompons depuis un lustre, un arbre, une treille...

Lorsque vous souhaitez vous séparer de votre création, nous vous conseillons de la jeter dans votre bac de tri après l'avoir débarrassé de toute décoration.

Ceci n'est pas un déchet!

Les petits ateliers Récup' de Cannes Lérins Fiche : organisateur de bureau

Déchets sauvés : 10 rouleaux de papier toilette minimum + 1 boîte à chaussures
Niveau : ★★☆☆
Objectifs : créer un pot à crayons sur mesure pour ranger votre bureau !
Matériel complémentaire :
 1 paire de ciseaux
 1 règle
 De la colle ou du ruban adhésif
 De la peinture à l'eau ou acrylique, ou du papier décoratif, gommettes, feutres... du papier décoratif, gommettes, feutres...

Etape 1 : Préparer le socle
Pour constituer le socle de votre futur organisateur de bureau, le plus simple est d'utiliser le couvercle d'une boîte à chaussures. A défaut, vous pouvez réaliser la même base à partir d'un carton d'emballage. Pour cela, il vous suffit de reporter sur votre carton le modèle ci-joint aux mesures indiquées avant de découper les 5 morceaux et de les coller. Tracez d'abord le carré avant d'ajouter les zones à enlever.

Etape 2 : Préparer les rouleaux
Pour réaliser l'organisateur, le nombre de rouleaux dont vous avez besoin dépend de la taille de votre socle. Pour le modèle proposé, nous avons utilisé 12 rouleaux de papier toilette. Pour une boîte à chaussures classique, il en faut plutôt une vingtaine. Réalisez des tests : les dimensions de la boîte peuvent ne pas convenir et laisser trop d'espace.
1. Pour varier les hauteurs, vous pouvez couper certains rouleaux en 2, voire en 3 selon ce que vous souhaitez y ranger gommes, bijoux, trombones... Marquez au préalable votre tracé à l'aide d'une règle.
2. A vous de découper vos rouleaux ! Vous pouvez les peindre de différentes couleurs, coller des gommettes, les recouvrir de papier cadeau, de papier journal...
Astuce : pour vous simplifier la tâche, vous pouvez ne pas peindre les premiers centimètres que vous tenez avec vos doigts : ils ne seront pas une fois votre organisateur terminé.

Etape 3 : Assembler les rouleaux dans le socle
Pour plus de solidité, vous pouvez fixer les rouleaux entre eux : appliquez un point de colle et laissez sécher en utilisant des pinces à linge. Si votre décoration n'est pas trop épaisse (1 couche de peinture par exemple), uneagraisse peut suffire. Pendant que la colle sèche, réalisez la décoration de votre socle. Vous n'avez plus qu'à placer les rouleaux à l'intérieur de votre boîte et finaliser en fixant les rebords à la colle.

Lorsque vous souhaitez vous séparer de votre création, nous vous conseillons de la jeter dans votre bac de tri après l'avoir débarrassé de toute décoration.

Ceci n'est pas un déchet!

Sensibilisation des usagers :

Renforcement de la présence dans les Bulletins Municipaux

Afin de faire oeuvre de pédagogie auprès des habitants du territoire de Cannes Pays de Lérins, des articles ont été proposés régulièrement aux rédactions des bulletins municipaux des 5 communes, en réponse à une demande précise constatée sur la commune, ou en libre utilisation sur des thèmes variés : le tri sélectif, le tri du papier, la 3^{ème} session d'Objectif Zéro Déchets...

Objectif Zéro Déchet #3 : osez l'aventure !

Pourquoi se lancer ?

Faire des économies S'engager dans une démarche responsable
 Protéger l'environnement Préserver sa santé
 Réduire sa production de déchets Créer du lien social

Qu'est-ce que c'est ?

Au quotidien, chaque famille choisit 5 éco-gestes parmi :

1. Modifier ses achats d'hygiène
2. Fabriquer ses cosmétiques soi-même
3. Repenser ses repas
4. Composter ses déchets organiques
5. Consommer responsable
6. Fabriquer ses produits d'entretien
7. Louer, échanger, réemployer
8. Jardiner raisonné
9. Réparer au lieu de jeter
10. Organiser des événements zéro déchet

C'est pas si compliqué !

Inscrivez-vous jusqu'au 5 septembre 2020 inclus* :

En 2019, 95 familles ont participé à l'opération. Pourquoi pas vous ?

► Pour les familles de Cannes : inscriptions auprès du SMED sur le site www.smed06.fr
 ► Pour les familles du Cannet, Mandelieu, Mougins & Théoule-sur-Mer : inscriptions auprès d'UNIVALOM sur le site www.univalom.fr ou zerodechet@univalom.fr ou 04 93 65 48 07

* Opération ouverte à tous (personnes seules, couples avec ou sans enfants).

DÉCHETS DANGEREUX : AYEZ LE BON RÉFLEXE !

Chaque jour nous utilisons des objets contenant des substances dangereuses : soude, plomb, gaz... Ce ne sont pas des déchets classiques. Abandonnés dans la rue, déversés dans votre lavabo ou jetés à la poubelle, ils sont très nocifs.

QUELS DANGERS ?

Risques de blessures & intoxications graves

Risques de pollutions environnementales

Risques d'explosion et de brûlures du personnel de collecte et traitement

DES SOLUTIONS ADAPTÉES SONT À VOTRE DISPOSITION

RELAIS TRI VISIBLE

Retrouvez toutes les dates sur www.cannespaydelerins.fr

Déchets dangereux acceptés : tous sauf résidus chimiques, combustible domestique et bouteilles de gaz.

DÉCHÈTERIES

Garanties dans la limite de 30€/Power

Rendez-vous dans l'une des 3 déchèteries de Cannes Lérins : CANNES (www.smed06.fr) | LE CANNET & MOUGINS (www.univalom.fr.)

Déchets dangereux acceptés : tous.

Une seule exception : les déchets de santé (seringues, aiguilles à styles, médicaments...) Déposez-les en pharmacie.

Une question sur le tri ? Contactez le service Collecte de votre Agglomération : 04 93 62 20 22 | collecte@cannespaydelerins.fr

LES BONS GESTES DE TRI

Dans votre bac jaune, déposez vides et en vrac :

La collecte du tri sélectif a lieu sur l'ensemble de la commune : MERCREDI & SAMEDI

Les conteneurs doivent être sortis avant 04h, avec une tolérance à partir de 20h la veille du ramassage. Ils doivent être rentrés dans l'heure qui suit la collecte.

Bonnes pratiques

Que pour le tri ! (papier & emballages)

Pas de verre dans le bac de tri sinon il n'est pas recyclé

Pas de végétaux dans le bac de tri À apporter en déchèterie pour être valorisé

Pas de sacs noirs dans le tri sinon les déchets contenus ne sont pas recyclés

Rappel : ordures ménagères
Collecte selon secteurs

Le tri commence, c'est vous - votre participation est importante. Merci pour vos bons gestes.

Une question sur le tri ? Contactez le service Collecte de votre Agglomération : 04 93 62 20 22 | collecte@cannespaydelerins.fr

Visite de centre de tri

En 2020, en raison du contexte sanitaire, seules 4 visites ont été organisées. Néanmoins, soucieuse de proposer une solution permettant de découvrir cet équipement de tri parmi les plus modernes en France, l'Agglomération propose une visite virtuelle du site sous forme de vidéo.



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES

UN CONTRAT DE VILLE AU SERVICE DES QUARTIERS

A la suite de l'appel à projet lancé par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins en décembre 2019, le Comité de Pilotage du Contrat de ville a validé **le programme d'actions 2020**, comportant 20 actions portées par 15 associations.

Ce programme bénéficie de crédits spécifiques « Politique de la ville » qui proviennent de l'Etat et de l'Agglomération.

Il met en œuvre concrètement une partie des 17 orientations stratégiques du Contrat de ville 2015-2022, notamment dans les quartiers « Ranguin-Frayère » et Genêts-Olivier-Saint-Pierre ».

Ainsi, le programme 2020 – pour un montant de 108 000 € financé par l'Agglomération – a ciblé en priorité l'action de soutien aux femmes, aux familles, aux jeunes et aux enfants. Il poursuit des finalités multiples et complémentaires : apporter des réponses concrètes aux habitants des quartiers prioritaires pour faire face aux difficultés socio-économiques rencontrées, favoriser l'insertion, renforcer la tranquillité et la sécurité publique, réduire les inégalités et lutter contre la radicalisation.

On peut citer, par exemple, l'accompagnement de mères de familles monoparentales permettant une meilleure insertion sociale au travers d'accompagnements individualisés, ou encore l'accueil du soir de jeunes permettant un soutien personnalisé dans des démarches d'aide aux devoirs, ou de recherche d'emploi.

Au vu des difficultés accrues liées à la crise sanitaire, **les quartiers prioritaires ont fait l'objet d'un soutien renforcé afin de les accompagner dans cette période délicate.**

L'Etat a en effet, soutenu financièrement des associations qui ont pu mettre en place en plus de leurs actions habituelles :

- des actions de soutien aux enfants dans le cadre de l'opération "quartiers d'été" et "quartiers d'automne" (actions et accueils de loisirs pour les enfants ne pouvant pas aller en vacances),
- des actions de soutien scolaire dans le cadre de l'opération "vacances apprenantes",
- des actions d'aide aux familles dans le cadre de "quartiers solidaires".

RÉNOVATION URBAINE « NOUVELLE FRAYÈRE » : UN PROJET ÉTABLI POUR ET AVEC LES HABITANTS

Le renouveau du Quartier Frayère commence par un changement de regard sur cet ensemble urbain fragile socialement et économiquement. Il s'agit de reconnaître ses habitants, leurs attentes, leurs besoins et leurs projets. Ce projet positionné dans la perspective globale d'évolution du territoire est conçu pour maximiser l'effet de levier des différents investissements. C'est un projet de réaménagement et de renouvellement urbain qui respecte le paysage urbain, et qui est à la fois ambitieux dans ses objectifs de redynamisation du quartier et raisonnable dans la transformation du paysage urbain.

Un projet qui poursuit sa progression opérationnelle en 2020 :



La reconstruction de la passerelle "Grand Bleu" (Maitrise d'Ouvrage CACPL) : travaux de mars à aout 2020 ;



Le démarrage des travaux de démolition-reconstruction du parking du Caroubier (Maitrise d'Ouvrage LOGIREM) en octobre ;

La poursuite de la mission relogement (Maitrise d'Ouvrage LOGIREM) pour une durée de 2 ans (2019/2021) : signature en cours de la charte de relogement par les différents bailleurs partenaires et participant au relogement des 40 ménages concernés. **À ce jour, 10 ménages relogés (dont 2 déménagements réalisés).**

Un dispositif de Gestion Urbaine de Proximité bien implanté sur le quartier :

- Présence quotidienne sur le quartier de la Frayère de la coordinatrice ;
- Dispositif partenarial entre tous les acteurs présents sur le quartier : bailleurs sociaux, services communaux et intercommunaux ;
- Mise en place d'une balade urbaine mensuelle depuis septembre 2019 permettant la mise à jour du plan de repérage et de suivi des principaux points d'incivilité sur le quartier de la Frayère. Transmission et communication de ce plan aux services concernés : Police nationale, Police municipale, Bailleur social.
- De janvier 2020 à octobre 2020, 164 interventions ont été demandées sur le quartier de la Frayère dont :
 - ➔ 87 interventions concernant la propreté du quartier ;
 - ➔ 77 interventions en lien avec la tranquillité du quartier.
- Un atelier participatif mis en place aux fins de mobiliser et responsabiliser les habitants au respect de leur cadre de vie : création d'un flyer.



Des actions visant à maintenir et à développer la participation des habitants :

- Renforcement de la maison du projet en tant que relais d'information et d'animation :
 - ➔ accueil de la Fabrique des Compétences 2 fois par mois en lien avec pôle emploi : formation des demandeurs d'emploi sur des savoirs généraux, compétences transversales, remobilisation, accompagnement vers l'insertion...
 - ➔ permanence de l'association AFEV gérant l'animation du projet Kaps (Kolocs à projets solidaires, 3 fois par semaine) ;
 - ➔ afin de favoriser le vivre ensemble dans le quartier, Logirem en partenariat avec l'association Compagnons Bâisseurs Provence mettent en place des ateliers conviviaux sur le logement et son environnement.

- Mise en place du projet kaps dont l'idée est de mettre à disposition de 8 étudiants Cannois, trois logements en colocation sur le quartier prioritaire Frayère, pour un loyer attractif. En contrepartie, les étudiants volontaires doivent s'impliquer avec les habitants, dans divers projets afin de favoriser le vivre ensemble dans le quartier.
- L'École de codage numérique Simplon Cannes Frayère confirmée au cœur du quartier avec plusieurs propositions de formations dont une 4ème session démarrée le 22 juin 2020 pour une formation de développeur.se DATA avec 24 apprenants dont 6 femmes issues d'une formation antérieure « hackeuses ».

RENFORCER L'OUEST DES ALPES-MARITIMES GRÂCE AU SCOT

Le SCoT'Ouest est un document fondamental qui structure les grands principes d'aménagement du territoire des agglomérations Cannes Pays de Lérins (CACPL) et Pays de Grasse (CAPG) pour les vingt ans à venir.

28 communes au total et plus de 260 000 habitants sont concernés par les choix arrêtés dans le SCoT qui concernent l'environnement, l'urbanisme, les transports, la gestion des déchets, le développement économique ou encore l'habitat, sur un territoire de 585 km².

Ce territoire revêt de forts potentiels, dont la richesse provient tant de la diversité des paysages que des perspectives de développement. Le projet d'aménagement et de développement durable du SCoT'Ouest vise à accueillir 12 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040, soit 0,27% de croissance en moyenne (0,12 % pour la bande littorale). L'objectif est de réaliser 18 000 résidences principales supplémentaires et de créer 10 000 emplois, tout en divisant par cinq la consommation foncière pour limiter les déplacements et contenir l'imperméabilisation des sols.

En outre, le SCoT s'inscrit en parfaite continuité avec les objectifs du programme local de l'habitat (PLH) en matière de mixité sociale. La production de logements est une mosaïque composée de logements neufs, mais aussi du parc immobilier existant capable de se reconfigurer, et par la mutation des logements non utilisés. Elle a donc un impact limité sur la consommation foncière, ce qui permet de préserver l'environnement et les paysages.

Dans cette perspective et pour garantir une meilleure protection de notre environnement, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a élaboré une charte paysagère de la Basse Vallée de la Siagne qui précise les orientations d'aménagements paysagers contribuant à une meilleure intégration des équipements et activités dans le site naturel.

Après la phase de consultation et de concertation qui s'est notamment matérialisée par la production du diagnostic du SCOT, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), puis du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), le SCOT a été arrêté le 13 septembre 2019. Il a ensuite été transmis à l'Etat qui a rendu son avis le 31 décembre dernier. L'enquête publique a eu lieu durant l'été 2020, après le confinement, et le SCOT Ouest devrait être approuvé au premier trimestre 2021.

CONSTRUIRE UNE VISION COMMUNE ET SOLIDAIRE

PATRIMOINE
ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIE
TRANSPORT
HABITAT

**MARDI
28
NOVEMBRE
18H**

Scot OUEST

A L P E S - M A R I T I M E S

Réunion Publique

PRÉSENTATION DU
DIAGNOSTIC
TERRITORIAL

AU PALAIS DES CONGRÈS
DE GRASSE (SALLE GALA)

Un apéritif sera organisé à l'issue de la réunion

+ D'INFOS
04 97 01 11 06

www.scotouest.com

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL (PLHI) : L'ENJEU D'UN LOGEMENT ABORDABLE ET ACCESSIBLE POUR TOUS, GAGE DE COHÉSION SOCIALE

Le Programme Local de l'Habitat intercommunal, établi pour la période de 2020 à 2025, a pour objectif de mieux répondre aux besoins en logements et en hébergements sur le territoire communautaire. Avec l'adoption de son PLHi, le territoire de Cannes Pays de Lérins entre dans une phase nouvelle de son développement. L'Agglomération et ses villes membres intensifient leurs efforts de réduction des inégalités, en permettant à tous de se loger convenablement et à un prix abordable pour préserver la qualité de vie et améliorer la cohésion sociale.

Fruit d'un travail collectif avec les communes et les services de l'Etat, le PLHi répond à une vision communautaire volontariste du développement du logement, en actant une politique d'un territoire qualitatif, économiquement dynamique et innovant, intégrant une diversification de l'offre immobilière pour plus de fluidité résidentielle, à «échelle humaine».

En chiffres, les objectifs du PLHi se traduisent par une production de 674 logements neufs par an dont 43% sociaux, complétés par des opérations d'acquisitions/améliorations et/ou de conventionnement sur de l'ancien pour atteindre une production annuelle de 450 logements sociaux, contre une moyenne de 266 sur les 4 dernières années, soit une augmentation de 59 % de la production annuelle.

Dans le cadre du volet amélioration de l'habitat du PLHi, la CACPL a lancé, dès 2019, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH), étalée sur 3 ans, qui permet un accompagnement et le financement des projets de rénovation des propriétaires :

- sur les parties communes pour enrayer leurs dégradations ;
- sur les logements pour favoriser le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite et améliorer le confort grâce aux travaux d'amélioration énergétique.

Les financements ciblés sont ceux de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), qui sont abondés par la CACPL et la Région sous certaines conditions. Le partenariat signé permet de lever les fonds suivants sur 3 ans (autofinancement = CACPL) :

Partenaires	Montant € HT
ETAT - ANAH	4 026 394 €
REGION	105 324 €
AUTO-FINANCEMENT	1 853 931 €
TOTAL	5 985 649 €

En 2020, première année de l'opération, 156 dossiers ont été analysés pour 29 dossiers financés à hauteur de 100 000 €.

LES ACTIONS D'ANIMATION EN FAVEUR DE L'EMPLOI

L'Agglomération engagée aux côtés des entreprises et des demandeurs d'emploi

Pour l'Agglomération, combattre le fléau du chômage passe par une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, notamment dans les secteurs en tension (hôtellerie, restauration, nautisme, services à la personne, etc.), fortement demandeurs.

Dès lors, l'organisation et le soutien - matériel et humain - de manifestations mettant en relation demandeurs d'emploi, entreprises qui recrutent a toute sa légitimité sur le territoire. C'est dans cette optique que « la Quinzaine de l'Emploi » a été programmée.

« La Quinzaine de l'Emploi de Cannes » du 27 janvier au 15 février 2020 avec 19 actions proposées par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins et ses partenaires pour l'emploi, 5 767 demandeurs d'emploi ont été reçus, accompagnés et orientés, 5 350 offres d'emploi proposées, 1 150 entreprises prospectées et 302 promesses d'emploi collectées lors du Défi Emploi.

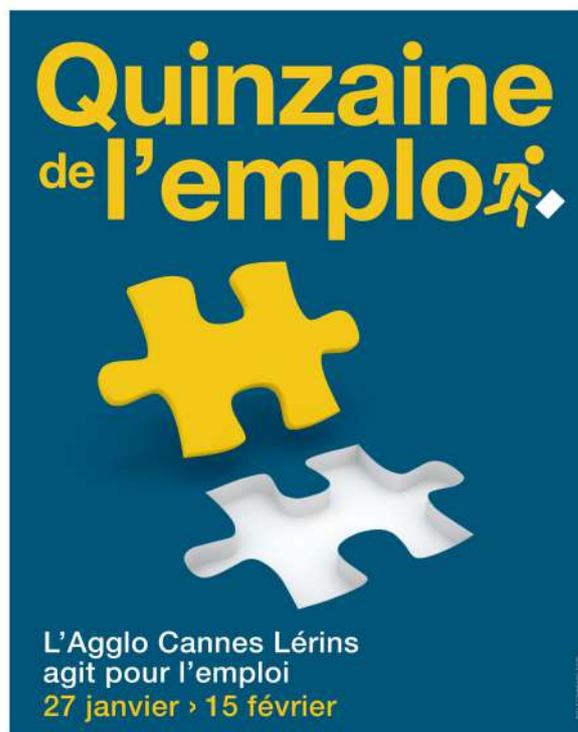
Les structures d'accompagnement à l'emploi

La politique menée en faveur de l'emploi se concrétise, essentiellement, au travers de deux structures majeures, financées et accompagnées par l'Agglomération :

La Mission Locale

Présente sur tout le territoire depuis 1991, la Mission Locale Cannes Pays de Lérins accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans issus des cinq communes du territoire. Depuis 2017, elle est chargée par l'État de mettre en œuvre la «Garantie Jeunes», permettant aux jeunes les plus éloignés de l'emploi de bénéficier d'un coaching renforcé alternant périodes de stages et situation d'emploi. Ils perçoivent pendant un an une allocation interstitielle mensuelle de 497,01 €.

Depuis septembre 2020, la Mission Locale est l'acteur principal de l'obligation de formation des 16 - 18 ans, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. Elle est chargée de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement. Elle exerce cette fonction en lien étroit avec tous les acteurs : établissements scolaires, centres d'information et d'orientation, Pôle emploi, structures de rattachement scolaire (micro-lycées), écoles de la 2^e chance, etc.



CONFÉRENCES / ATELIERS / RENCONTRES / OFFRES D'EMPLOI

plus d'infos sur cannespaysdelerins.fr



En 2020, la Mission Locale compte 4 antennes et 1 permanence sur la Commune de Théoule-sur-Mer, permettant aux Conseillers en Évolution Professionnelle (11 CEP dont 3 dédiés à l'accompagnement Garantie Jeunes) de couvrir l'intégralité du territoire Cannes Pays de Lérins pour accueillir¹ 2 144 jeunes. Elle accompagne² 1 912 jeunes.

Plus particulièrement, **en 2020**, les chiffres arrêtés au 31 octobre montrent que :

- **745 nouveaux jeunes** se sont inscrits³ ;
- **982 contrats de travail** ont été signés pour 669 jeunes ;
- **92 contrats en alternance** signés également pour 88 jeunes ;
- **193 jeunes** ont accédé à une formation ;
- **264 entreprises** partenaires ont fait l'objet de contacts réguliers et ont permis de proposer 353 offres d'emploi (dont 34,1% ont été pourvues par des jeunes accompagnés par la Mission Locale) ;
- **149 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement Garantie Jeunes.

La Mission Locale est référencée Plateforme Service Civique au niveau national (20 jeunes ont débuté une mission de Service Civique) et Plateforme de Soutien aux Décrocheurs (PSAD), en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Ville de Cannes. Au 31 octobre, 101 jeunes avaient été identifiés comme «décrocheurs» et faisaient l'objet d'un accompagnement renforcé. Elle participe au sourcing pour les formations de l'École Simplon.

Par ailleurs, la Mission locale participe à l'animation territoriale partenariale en proposant tout au long de l'année des opérations de recrutement à destination des entreprises (05 au 31-Oct.-20) et des actions de découverte de l'entreprise et des métiers (04 au 31-Oct.-20). La Mission locale participe également aux événements emploi organisés par la Communauté d'Agglomération et encourage des actions de sensibilisation à la création d'entreprises et à la création d'activité.

La Mission locale en 2020 c'est aussi la co-organisation d'un Job café, d'un forum de l'Alternance pendant la Quinzaine de l'Emploi. La Mission Locale est certifiée Iso 9001.

Crise sanitaire Covid 19 :

La Mission Locale est restée en contact avec **1 633 jeunes** et a accompagné **720** d'entre eux. Plus de 7 829 événements (de tous types) lui ont permis d'être en lien constant avec les jeunes, et réaliser 1 117 entretiens individuels.

85 nouveaux jeunes se sont inscrits. 92 situations d'emploi ont débuté pendant cette période.

Le Plan Local pour l'Insertion par l'Économie (PLIE)

Déployé sur tout le territoire depuis 2015, le PLIE assure un accueil de proximité avec 11 permanences délocalisées sur le territoire, ainsi qu'un accompagnement par des conseillers spécialisés qui élaborent, avec les demandeurs d'emplois, des parcours individualisés d'insertion professionnelle.



Ainsi, **en 2020** (au 20 octobre 2020) :

- 635 personnes ont bénéficié de cet accompagnement ;
- Plus de 300 contrats de travail ont été signés ;
- 95 personnes ont obtenu un CDI ou CDD de plus de 6 mois, soit un taux de sorties positives de 56% ;
- Des actions spécifiques sont également menées avec plus de 200 entreprises clientes pour l'aide au recrutement ;
- 100% des objectifs atteints lors dans le cadre du protocole 2018-2020 ;
- Plus de 50 000 heures d'insertion réalisées sur le territoire via la clause sociale qu'anime le PLIE dans les marchés publics ;
- Avec plus de 50% de publics seniors accompagnés, et 60% de publics féminins le PLIE crée et anime des actions d'accompagnement spécifiques à ces populations, en s'appuyant sur son réseau d'entreprises, de parrains et ses partenaires locaux.

Le PLIE propose tout au long de l'année des actions partenariales de soutien à l'emploi en direction de différents publics : participants PLIE et toutes personnes à la recherche d'un emploi sur le territoire Cannes Pays de Lérins.

Par ailleurs, le PLIE assure sur le territoire la fonction de facilitateur pour la **mise en œuvre des clauses d'insertion** dans les marchés publics. Celles-ci, prévues par le nouveau Code des marchés publics, visent à favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus durablement éloignés de l'emploi (RSA, demandeurs de longue durée, jeunes sans qualification...) en leur réservant des heures de travail.

Pour ce faire, le PLIE propose un accompagnement technique aux donneurs d'ordre publics et aux entreprises soumissionnaires des marchés, et suit l'exécution des heures d'insertions réalisées par ce biais. Au 1er octobre 2020, 51 384 heures d'insertion ont été réalisées par 205 personnes mises à l'emploi sur 73 marchés publics concernés.

Enfin, le PLIE est l'animateur du **Label Emp'itude** sur le territoire Cannes Pays de Lérins. Il s'agit du 1^{er} label RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) territorial, porté par le PLIE. Il distingue les bonnes pratiques des entreprises en faveur de l'emploi à partir d'un référentiel AFNOR.

Ainsi, il valorise sur trois axes les entreprises qui :

- Contribuent à l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi ou scolaires dans leur parcours de retour à l'emploi durable ;
- Mènent des actions exemplaires en matière de gestion de leurs ressources humaines ;
- S'engagent à diffuser et pérenniser ces bonnes pratiques en direction de leurs salariés et de leurs partenaires.

En 2020, le PLIE a accompagné 15 entreprises du territoire Cannes Pays de Lérins dans leur démarche de RSE territoriale.



Conforter et développer les filières agricoles du territoire

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins bénéficie d'un patrimoine environnemental exceptionnel et d'une terre historiquement fertile et nourricière. Le maintien et le développement des filières agricoles comme composantes économiques de notre identité, facteurs d'emplois, d'attractivité économique et touristique est une des priorités. Le projet « Les Terres de Cannes Lérins » poursuit ainsi deux objectifs :

- accompagner et intensifier les actions déjà engagées par les communes d'une part ;
- renforcer l'identité de la Basse Vallée de la Siagne comme terre d'excellence et d'innovation en matière d'agriculture et d'écologie territoriale, d'autre part.

L'exploitation des enseignements de l'étude agri-urbaine menée les années précédentes se poursuit en 2020. Au-delà de la préservation des espaces agricoles sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération, le travail des équipes pluridisciplinaires de Cannes Pays de Lérins est conduit autour de deux axes principaux :

- Des échanges collaboratifs avec l'ensemble des partenaires agricoles du territoire sur le développement de technologies innovantes dans le domaine du Green Tech en matière d'agriculture péri-urbaine et urbaine ;
- Le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en profitant des retours d'expériences issus du groupe de travail réunissant tous les EPCI du département des Alpes Maritimes intéressés par cette ambition.

A l'échelle d'un territoire, le PAT c'est une démarche volontaire, collective et concertée, impliquant les différents acteurs du monde agricole (agriculteurs, producteurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, entreprises et coopératives de distribution et de commercialisation).







CANNES
PAYS DE
LÉRINS





Date de publication : février 2021

Rédaction et Conception : Direction Générale
Adjointe des Services Techniques - Pôle
Environnement, Agriculture, Cadre de Vie et
Transition Énergétique

Directeur publication : Marie-Agnès Portero

Photographie : Corinne Giraud

Agglomération Cannes Lérins

277 avenue Francis Tonner
Aéroport Cannes-Mandelieu (Hangar 16)
06150 CANNES LA BOCCA
cannespaysdelerins.fr

